

**Parlement francophone bruxellois**  
(Assemblée de la Commission communautaire française)



2 juin 2022

---

SESSION ORDINAIRE 2021-2022

---

**COMMISSION DELIBERATIVE**

**Comment améliorer la formation en alternance  
pour en faire un meilleur outil d'épanouissement,  
d'accès à l'emploi et de réorientation professionnelle à Bruxelles  
et comment y associer les employeurs bruxellois privés et publics ?**

FICHE D'INFORMATION

## SOMMAIRE

1. Introduction.....	3
2. Qu'est-ce qu'une commission délibérative.....	4
3. La Commission communautaire française dans le paysage institutionnel belge.....	6
4. Les enjeux de la thématique .....	11
4.1. Situation existante à Bruxelles et compétences de la Commission communautaire française (M. Vincent Giroul – Efpme, M. Emmanuel Baufayt – Sfpme).....	11
4.2. Liens /passerelles avec les autres entités (M. Alain Goreux – OFFA) .....	34
4.3. Liens entre la formation en alternance et le monde de l'emploi à Bruxelles, sous l'angle des stages et sous l'angle du marché du travail (Mme Isabelle Meulemans – Talent Brussels, Mme Cristina Amboldi – Actiris, Mme Ludivine De Magnanville – Fédération Horeca Bruxelles, M. Jean-Pierre Martin – STIB) .	42
4.4. Vécu des professeurs, référents, apprenants, stagiaires et diplômés mis au travail .....	54
4.5. Interview de Mme Olivia P'tito (Bruxelles Formation) .....	54
5. Calendrier.....	55

## 1. Introduction

Madame, Monsieur,

Bienvenue aux citoyens et citoyennes dans cet hémicycle, bienvenue aux parlementaires dans cette commission toute particulière.

Pour la deuxième fois, le Parlement francophone bruxellois accueille 36 citoyens et citoyennes tiré·e·s au sort et 12 parlementaires qui vont travailler ensemble à la co-crédation de recommandations.

Merci à vous toutes et tous, citoyen·ne·s et élu·e·s, de vous engager dans cette aventure innovante et de donner de votre temps pour travailler à cette question de la formation en alternance à Bruxelles.

Il en ressortira des recommandations auxquelles il appartiendra aux parlementaires de donner un suivi.

J'espère qu'à titre individuel, chacun et chacune d'entre nous ressortira grandi·e des échanges qui auront lieu les prochaines semaines au sein de ce Parlement.

Bon travail !

Mohamed OURIAGHLI

Président de la commission de l'Enseignement, de la Formation professionnelle, des Personnes handicapées, du Transport scolaire, des Crèches, de la Culture et du Tourisme

## 2. Qu'est-ce qu'une commission délibérative ?

Une commission délibérative est un lieu de débats entre parlementaires élus et citoyens et citoyennes tirés au sort (¼ de parlementaires, ¾ de citoyens). Dans cette commission siègent donc 36 citoyens et citoyennes et les 12 parlementaires de la commission de l'Enseignement, de la Formation professionnelle, des Personnes handicapées, du Transport scolaire, des Crèches, de la Culture et du Tourisme, qui est la commission de référence pour traiter la thématique dont nous allons parler ces prochaines semaines.



Cette commission délibérative est constituée spécialement pour traiter de la thématique suivante : « Comment améliorer la formation en alternance pour en faire un meilleur outil d'épanouissement, d'accès à l'emploi et de réorientation professionnelle à Bruxelles et comment y associer les employeurs bruxellois privés et publics ? ».

Les commissions délibératives sont inscrites dans le règlement du Parlement francophone bruxellois et du Parlement bruxellois depuis décembre 2019. Les Parlements se sont engagés à organiser, au total, 3 commissions délibératives par an. Le fait que les commissions délibératives soient inscrites dans le règlement signifie que cela fait partie intégrante du fonctionnement du Parlement, au même titre que toutes les commissions parlementaires.

La mission des participants et participantes à la commission délibérative pour les prochaines réunions est de prendre connaissance de l'information qui sera présentée par 12 personnes-ressources les samedis 11 et 25 juin et, sur la base de ces informations, de débattre ensemble pour construire des recommandations, des propositions formulées aux responsables politiques.

Une fois ces recommandations formulées, nous procéderons au vote des recommandations. Les recommandations qui obtiendront la majorité des votes seront ensuite entre les mains des parlementaires qui ont participé à la commission délibérative, qui auront l'obligation d'en effectuer le suivi. Le gouvernement s'est également engagé à assurer un suivi des recommandations qui le concernent.

### **La thématique**

Ces dernières années, la question de la participation des citoyens aux décisions est de plus en plus présente et prend de plus en plus d'ampleur. Elle vient en réponse à la crise de confiance et au fossé grandissant entre les citoyens et leurs représentants. La participation citoyenne vient combler certaines lacunes de notre système démocratique. Nous ne pourrions répondre aux défis de notre société qu'en travaillant ensemble, main dans la main, élus et citoyens.

Le Parlement francophone bruxellois a décidé d'y répondre, à son échelle, en intégrant à son règlement les commissions délibératives.

En date du 1<sup>er</sup> avril 2022, le Parlement francophone bruxellois a voté la constitution d'une commission délibérative sur le thème suivant : « Comment améliorer la formation en alternance pour en faire un meilleur outil d'épanouissement, d'accès à l'emploi et de réorientation professionnelle à Bruxelles et comment y associer les employeurs bruxellois privés et publics ? », et ce à la demande de plusieurs groupes politiques.

### 3. La Commission communautaire française dans le paysage institutionnel belge

La Belgique est un État fédéral. Il est composé du niveau fédéral avec son gouvernement (dirigé par le premier ministre M. Alexander De Croo) et son Parlement (la Chambre des Représentants et le Sénat), d'une part, et des entités fédérées, d'autre part.

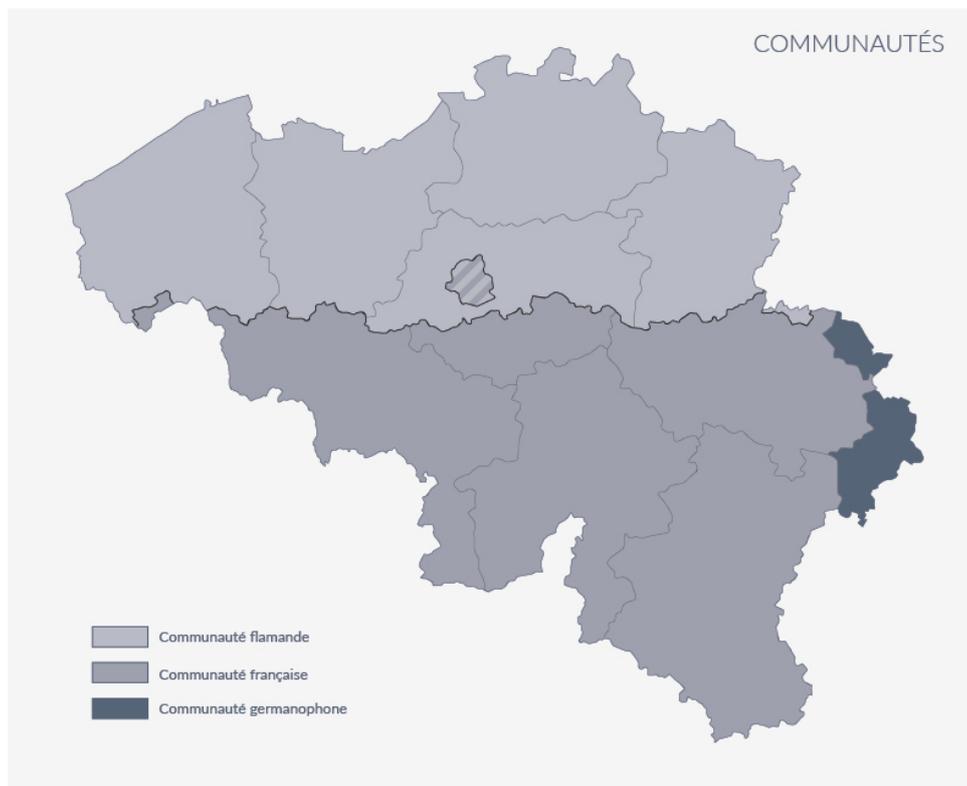
À travers six réformes, l'État fédéral a conservé parmi ses compétences : la justice, la défense, la police et la sécurité, les affaires étrangères, la sécurité sociale (chômage, pensions, assurance maladie-invalidité et les grandes lois de protection sociale), la dette publique, la politique monétaire, la politique des prix et des revenus, la protection de l'épargne, le droit civil et commercial, le droit du travail, le droit fiscal, l'immigration (droits de séjour), le nucléaire, les entreprises publiques telles que la Société nationale des Chemins de fer belges, les établissements culturels et scientifiques fédéraux ...

L'État fédéral assume aussi certaines responsabilités de la Belgique à l'égard de l'Union européenne ou de l'OTAN.

\*  
\* \*

#### Les Communautés

La Belgique se compose de trois **Communautés** : la Communauté flamande, la Communauté française (également appelée Fédération Wallonie-Bruxelles) et la Communauté germanophone.



La notion de « Communautés » renvoie **aux personnes qui les composent** et aux liens qui les réunissent, à savoir la langue et la culture.

La Communauté flamande exerce ses compétences à Bruxelles et dans les provinces flamandes.

La Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française) exerce ses compétences à Bruxelles et dans les provinces wallonnes, à l'exception des communes germanophones.

La Communauté germanophone exerce ses compétences dans les communes de langue allemande, toutes situées dans la Province de Liège.

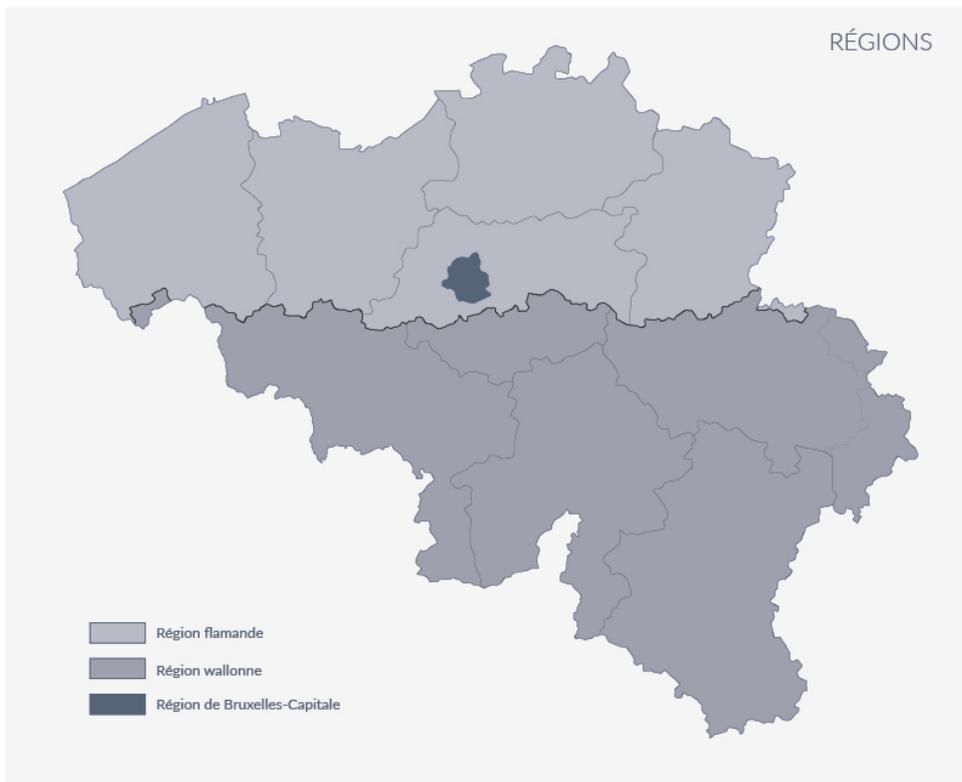
On peut donc rattacher aux compétences des Communautés toute une série de matières connexes : la culture (théâtre, bibliothèque, audiovisuel ...), l'enseignement, l'emploi des langues (dans et avec les administrations, dans l'enseignement, dans les relations de travail), les matières dites « personnalisables » qui comprennent la politique de santé (médecine préventive, construction, agrément et fermeture d'hôpitaux ...) l'aide aux personnes (protection de la jeunesse, aide sociale, aide aux familles, accueil et intégration des immigrés ...).

Ce concept de « personnalisable » vise à mettre l'accent sur la nécessité d'offrir divers services en matière sociale et de santé dans la langue des personnes.

\*  
\* \*

### Les Régions

La Belgique se compose de trois **Régions** : la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale.



Les Régions sont compétentes pour **les matières liées au territoire** (par exemple l'aménagement du territoire, les transports, l'environnement, le logement, la politique de l'énergie, les administrations locales, les allocations familiales, l'emploi ...).

\*  
\* \*

Chaque entité fédérée dispose de son gouvernement et de son parlement.

\*  
\* \*

## Le statut particulier de Bruxelles, à la fois région et capitale

La Région de Bruxelles-Capitale (RBC) est officiellement bilingue parce qu'elle est composée à la fois de francophones et de néerlandophones (selon une proportion située à environ 85 % et 15 %).

Les Communautés française et flamande mènent sur le territoire de la Région bruxelloise leurs propres politiques en matière de compétences communautaires (par exemple culture, enseignement, soins de santé, aide sociale ...).

À cette fin, les Commissions communautaires suivantes ont été créées :

- **la Commission communautaire française (COCOF), compétente pour les initiatives politiques liées aux matières communautaires de la Communauté française;**
- la Commission communautaire flamande (VGC – Vlaamse Gemeenschapscommissie), compétente pour les matières communautaires de la Communauté flamande;
- la Commission communautaire commune (COCOM), compétente pour les matières communautaires ne relevant pas exclusivement de la compétence d'une des deux Communautés.

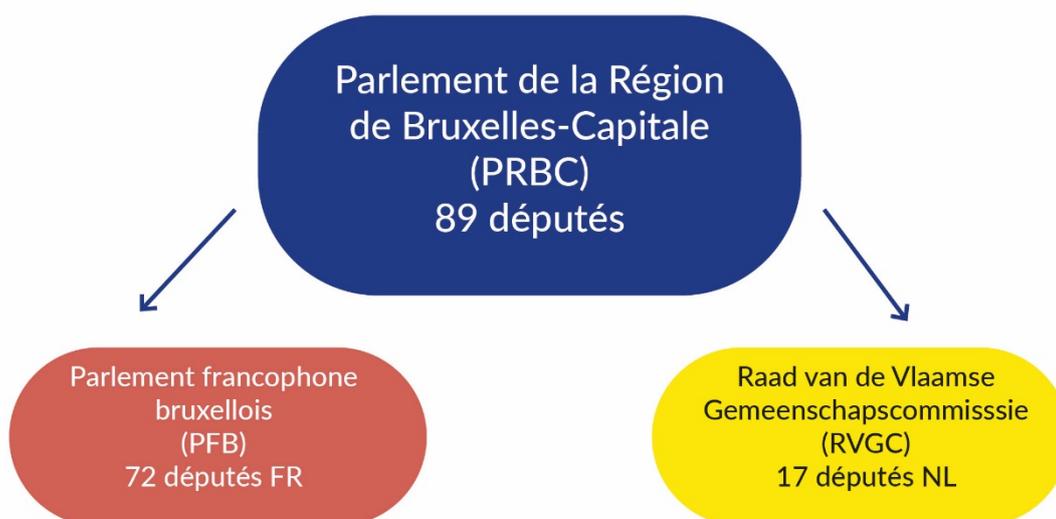
L'action des Communautés est fondée sur le principe qu'il n'existe pas de « sous-nationalité ». Les habitants de la Région bruxelloise ne peuvent pas être obligés de faire un choix entre l'une des deux Communautés pour pouvoir bénéficier des services de cette Communauté.

\*  
\* \*

## L'Assemblée de la Commission communautaire française et le Collège de la Commission communautaire française

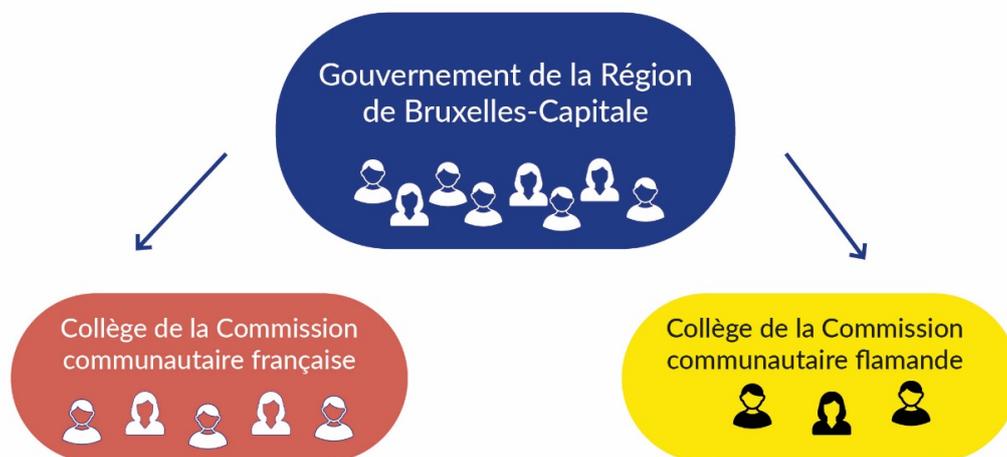
Le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale est composé de 89 députés, 72 sont francophones et 17 sont néerlandophones.

Les 72 députés francophones composent l'Assemblée de la Commission communautaire française (= Parlement francophone bruxellois).



Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale est composé d'un Ministre-Président (francophone – M. Rudi Vervoort) et de quatre Ministres (à savoir 2 francophones et 2 néerlandophones) élus par le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, auxquels s'ajoutent trois Secrétaires d'État (deux francophones et un néerlandophone).

Les Ministres et Secrétaires d'État bruxellois francophones du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale composent le Collège de la Commission communautaire française (= Gouvernement francophone bruxellois) présidé par Mme Barbara Trachte.



## Les compétences de la Commission communautaire française

### Les compétences de la Commission communautaire française en tant que pouvoir organisateur

La Commission communautaire française exerce le rôle de pouvoir organisateur dans des matières culturelles, sociales, de santé ou d'enseignement, en respectant les décrets de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle agit en cela comme un organe décentralisé et sous tutelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les missions de la Commission communautaire française ont été fortement élargies à la suite de la réforme institutionnelle de 1993.

Ainsi, l'ancienne province de Brabant a disparu et a fait place à deux nouvelles provinces : la province de Brabant flamand et la province de Brabant wallon, qui font respectivement partie de la Région flamande et de la Région wallonne, laissant le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale sans institution provinciale. Les Commissions communautaires ont repris des compétences de l'ancienne province.

La Commission communautaire française est devenue le pouvoir organisateur de l'ancien réseau provincial d'enseignement francophone dans la Région de Bruxelles-Capitale, soit neuf écoles, un institut de recherche en microbiologie, quatre centres psycho-médico-sociaux (PMS) et un service de promotion de la santé à l'école. Elle a également hérité d'un centre de réadaptation fonctionnelle pour les handicapés de l'ouïe et de la vue dont l'ancienne province de Brabant était le pouvoir organisateur.

### Les compétences de la Commission communautaire française en tant qu'entité fédérée

Usant d'une possibilité offerte par la Constitution, la Fédération Wallonie-Bruxelles a transféré une série de ses compétences à la Région wallonne et à la Commission communautaire française.

Ces compétences concernent les infrastructures sportives, la formation professionnelle, l'aide aux handicapés, le transport scolaire, la politique familiale, l'aide sociale, la cohabitation des communautés locales, la politique du troisième âge et la santé. Pour cette dernière, il s'agit principalement des services de santé mentale, des maisons

médicales, des centres de coordination des soins et services à domicile, des habitations protégées, des centres de télé-accueil et des services d'aide aux toxicomanes mais pas des hôpitaux universitaires.

Elle est également compétente pour la promotion de la santé depuis la 6<sup>e</sup> réforme de l'État.

Pour ces compétences, la Commission communautaire française agit en toute autonomie : elle détient le pouvoir législatif en ces matières, pouvoir qu'elle exerce en adoptant des décrets.

Certains organismes d'intérêt public liés à ces compétences ont été transférés comme l'Institut bruxellois francophone de formation professionnelle (IBFFP), mieux connu sous le nom de Bruxelles Formation, et le Fonds bruxellois francophone pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées.

Le SFPME (Service Formation PME) a été créé au sein de la Commission communautaire française. Il a pour objet d'encadrer l'activité de l'EFPP, l'asbl qui est le centre de formation pour les indépendants et les PME de la région bruxelloise. Le SFPME a une mission pédagogique et d'encadrement des auditeurs en formation en alternance au sein des entreprises bruxelloises.

Le transfert de ces compétences communautaires a fait de la Commission communautaire française une entité fédérée à part entière, possédant en ces matières, comme les communautés et les régions, le pouvoir législatif et les relations internationales.

La Commission communautaire française exerce en outre une série de compétences auxiliaires, c'est-à-dire des compétences complémentaires qui permettent le plein exercice de ses compétences de base.

Il s'agit notamment des relations internationales, de la recherche scientifique, de l'infrastructure et de la gestion décentralisée du service public et de compétences pénales.

L'exercice de ces compétences est limité aux matières pour lesquelles la Commission communautaire française détient l'exercice du pouvoir législatif en vertu du transfert effectué par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La Commission communautaire française est donc compétente au plan international pour toutes les matières que la Fédération Wallonie-Bruxelles lui a transférées. Elle est habilitée à conclure des traités internationaux.

Enfin, dotée de la personnalité juridique, la Commission communautaire française gère son propre patrimoine.

\*  
\* \*

L'Administration de la Commission communautaire française regroupe l'ensemble des services du Gouvernement qui en appliquent les décisions, au-delà du rôle de conseiller les décideurs politiques et d'évaluer les politiques publiques menées.

\*  
\* \*

### **Le secteur associatif**

Pour rappel, la Commission communautaire française exerce ses compétences sur les institutions francophones (et pas directement les personnes) établies dans la Région de Bruxelles-Capitale qui sont actives dans ses matières.

Ce sont donc des dizaines d'associations qui sont subsidiées par la COCOF.

\*  
\* \*

Pour plus d'infos, consultez <https://ccf.brussels/> et <https://be.brussels/>

## 4. Les enjeux de la thématique

### 4.1. SITUATION EXISTANTE À BRUXELLES ET COMPÉTENCES DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE (M. VINCENT GIROUL – EFPME, M. EMMANUEL BAUFAYT – SFPME)

- Quelles sont les compétences de la Commission communautaire française en la matière ?
- Quels opérateurs ?
- Quelles formations ?
- Quels publics, combien de personnes concernées ?
- La formation en alternance sous les modes orientation et réorientation.
- Quels débouchés ?



## Les compétences de la Commission communautaire française

### Formation en alternance PME

Le sfpme est le service de la Commission communautaire française en charge de la gestion et de la promotion de la Formation des Classes moyennes (Formation en alternance PME) en Région de Bruxelles-Capitale.

Il subventionne, coordonne et agréé le centre de formation efp.

Concrètement, il est chargé de :

- agréer les cours organisés par l'efp et en assurer l'évaluation pédagogique;
- coordonner l'organisation de l'évaluation continue et des examens;
- contrôler l'usage des subsides accordés;
- identifier les besoins en matière de formation en alternance;
- élaborer les programmes de formation en alternance;
- organiser le perfectionnement pédagogique des formateurs.

Le sfpme assure également l'accompagnement et l'encadrement des personnes apprenantes et notamment le suivi des stages en entreprise ainsi que l'agrément des entreprises formatrices.

Le dispositif Formation PME propose des formations dans plus de 200 métiers dans les secteurs de l'alimentation, des arts & media, du bien-être, du commerce, de la comptabilité, de la construction, de la mobilité, du numérique et des services.

### CEFA du CERIA

La Cocof est PO (Pouvoir Organisateur) du CEFA du Ceria de l'Institut Emile Grygon.

Le CEFA (Centre d'Éducation et de Formation en Alternance) du CERIA dispense un enseignement secondaire professionnel en alternance : 2 jours/ semaine au CEFA et 3 jours/ semaine en entreprise. Le CEFA du CERIA accueille un peu moins de 100 apprenants par an.

Il existe 5 CEFA en Région bruxelloise dont 4 dépendent d'autres pouvoirs organisateurs.

## Autres acteurs institutionnels déterminant

### Service francophone des métiers et des qualifications

Les programmes sont élaborés au niveau du SFMQL qui regroupe l'ensemble des acteurs de l'enseignement et de la formation professionnelle ainsi que les partenaires sociaux.

Concrètement, les partenaires sociaux (patrons et syndicats) définissent les profils métiers et profils de formation sur la base desquels les opérateurs de formation et d'enseignement vont rédiger les programmes de cours (référentiels).

### Pôles emploi formation

Les PFE résultent d'un partenariat public/privé composé des acteurs de la formation et de l'emploi dans un secteur spécifique : Actiris - Bruxelles Formation - VDAB Bruxelles - efp-sfpme – secteurs & partenaires sociaux

Missions : améliorer la situation économique d'un secteur en répondant aux besoins de main-d'œuvre qualifiée des entreprises, en formant les chercheurs d'emploi, travailleurs et apprenants aux dernières technologies du secteur et en anticipant les besoins du secteur

4 PFE : Constructicity.brussels (PFE métiers de la construction) - Logisticity.brussels (PFE métiers du transport et de la logistique) - Digitalicity.brussels (PFE métiers du numérique) - Technicity.brussels (PFE métiers technologiques)

2

## Définitions

Le Conseil de l'éducation et de la formation définit l'alternance (avis 68) de la manière suivante :

- articulation de la production et de la formation
- projet négocié de formation
- alternance de temps et de lieu
- cycles de 6 mois minimum
- minimum 20% en formation et minimum 50% en entreprise
- encadrement qui permet l'interaction pédagogique

L'ONSS qui précise qu'est considéré comme apprenti (au sens large) :

- toute personne qui, dans le cadre d'une formation en alternance, est liée à un employeur par un contrat
- suivant un plan de formation négocié entre les parties et avec des périodes alternées
- dont la formation mène à une qualification professionnelle
- avec une durée de travail d'au moins 20h/semaine
- une durée de formation de 240h (jusqu'à 18 ans) à 150h (après 18 ans)
- bénéficiant d'une rétribution considérée comme une rémunération



formation en centre



formation en entreprise

3

# Les filières

## L'apprentissage (jeunes)

Cadre similaire aux parcours proposés par Les CEFA

1 à 2 jours en centre de formation pour suivre des cours généraux et des cours professionnels.

3 à 4 jours en entreprise pour pratiquer le métier.

Le délégué à la tutelle soutiendra le jeune tout au long de son parcours de formation. L'alternance peut se réaliser en Wallonie pour un jeune qui suit sa formation à Bruxelles et à Bruxelles pour un jeune qui suit sa formation en Wallonie.

La formation en alternance dure 3 ans et débouche sur un certificat homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles et une reconnaissance des compétences professionnelles. Si le métier est protégé, le certificat donne l'accès à la profession.

Point d'attention: le certificat d'apprentissage ne donne pas accès au CESS!

Conditions d'accès:

- avoir 15 ans minimum, et si le jeune n'a pas encore 16 ans, il doit avoir suivi au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire;
- avoir 23 ans maximum à la signature du contrat d'alternance en 1ère année d'apprentissage et celui-ci doit prendre fin au plus tard l'année des 26 ans du jeune.

Droits d'inscription: 70 euros/an

## Les formations d'adultes (chef d'entreprise - coordination encadrement)

La formation adultes est ouverte aux jeunes et aux adultes de plus de 18 ans. Elle permet d'acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Cette formation s'adresse aux jeunes en recherche d'une qualification initiale, aux chercheurs d'emploi et aux travailleurs en quête de nouveaux challenges.

La formation débouche sur un diplôme de chef d'entreprise ou de coordination et d'encadrement homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles et une reconnaissance des compétences professionnelles. Si le métier est protégé, le diplôme donne l'accès à la profession.

Les cours de gestion intégrés à la formation permettent à ceux qui le souhaitent de devenir indépendant, dirigeant d'une PME ou de reprendre une entreprise.

Les conditions d'accès varient d'une formation à l'autre:

- CE2D (pour la plupart des formations)
- CESS (entre autres pour les formations dont l'exercice nécessite ce niveau)

Si la personne ne dispose pas du diplôme requis pour suivre la formation, elle peut, pour la plupart des métiers, présenter un test d'admission.

Une part majoritaire des formations d'adultes (chef d'entreprise - coordination encadrement) s'organisent obligatoirement selon le modèle de l'alternance. Toutes les formations peuvent être réalisées selon ce principe.

L'alternance se réalise selon les alternatives suivantes:

- conventions de stage rémunérées (38 heures/semaine, temps de formation compris)
- contrat de travail
- (à certaines conditions, entre autres, pour les personnes à l'emploi et en reconversion), stages de pratique professionnelle non-rémunérés (250 heures par an).

L'alternance peut se réaliser en Wallonie pour un apprenant qui suit sa formation à Bruxelles et à Bruxelles pour un apprenant qui suit sa formation en Wallonie.

Les cours en centre de formation sont proposés en journée, en soirée et le samedi.

Droits d'inscription: 325 euros/an, gratuité pour les chercheurs d'emploi domiciliés en Région bruxelloise.

4

# Les débouchés

En termes de débouchés, la formation en alternance augmente la capacité à s'insérer sur le marché du travail.

La formation en apprentissage permet par ailleurs la délivrance d'un certificat d'apprentissage, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce titre satisfait aux exigences de la loi d'accès professionnel dans le cas d'une profession réglementée et donne accès à la formation « chef d'entreprise ». Tous les certificats d'apprentissage sont accompagnés d'un supplément EUROPASS. Les connaissances théoriques font l'objet d'examens à la fin de chaque année académique; Les acquis professionnels sont évalués de manière continue au cours de l'apprentissage, et une épreuve pratique, devant un jury de professionnels, est organisée en fin de parcours.

La formation « adulte » permet quant à elle la délivrance d'un diplôme « chef d'entreprise », homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles et d'un certificat de gestion. Ces titres satisfont aux exigences de la loi d'accès dans le cas d'une profession réglementée et permettent de se présenter auprès d'un guichet d'entreprise pour s'installer comme indépendant.

Les connaissances théoriques font l'objet d'examens à la fin de chaque année académique; les connaissances pratiques font l'objet d'une évaluation, devant un jury de professionnels, au terme de l'année préparatoire et au terme de la formation. Tous les diplômes « chef d'entreprise » sont accompagnés d'un supplément EUROPASS.

Le taux d'insertion dans l'emploi au terme des formations est de plus de 80%.

5

## Les acteurs accompagnant la formation en alternance



### L'entreprise formatrice

Les entreprises formatrices constituent un maillon essentiel du parcours de formation en alternance. Elles accueillent l'apprenant et veillent à son intégration, transmettent les savoirs, savoir-faire et savoir-être, font le lien pédagogique avec le délégué à la tutelle.

Pour être agréée comme entreprise formatrice par le sfpme, via les délégués à la tutelle, il y a lieu de respecter certaines conditions:

- exercer le métier pour lequel l'entreprise s'engage à former l'apprenant et disposer de l'accès à la profession pour les métiers protégés,
- être répertoriée à la Banque Carrefour des Entreprises,
- être en ordre d'obligations sociales et fiscales,
- désigner un tuteur chargé de l'accompagnement de l'apprenant en entreprise.

L'entreprise rémunère l'apprenant en fonction de son niveau d'avancement dans la formation (voir contrat d'apprentissage et convention de stage).

Elle bénéficie d'aides financières:

- Prime tuteur spéciale relance (pour les contrats et conventions conclus entre le 1er septembre 2021 et le 30 juin 2022) de 3000 euros par an si le stage dure au moins 6 mois. L'apprenant est âgé de 16 à 65 ans.
- Prime tuteur d'Actiris de 1750 euros par an si le lieu de formation se situe en Région bruxelloise, si le stage dure au moins 6 mois et si l'apprenant est âgé entre 15 et 25 ans.



### Le tuteur en entreprise

Le tuteur désigné par l'entreprise est chargé d'accompagner l'apprenant tout au long de son parcours. Il doit disposer d'une expérience professionnelle dans le métier d'au moins 5 ans (2 ans pour les détenteurs du titre de chef d'entreprise) ou être détenteur d'un titre pédagogique ou d'une attestation de formation au tutorat (formation proposée par le sfpme in-situ) ou être détenteur d'un titre de validation de compétences en tant que tuteur et fournir un extrait de casier judiciaire belge modèle 596-2.

### Le délégué à la tutelle/référent

Le délégué à la tutelle est un agent du sfpme (service de la Commission communautaire française) chargé, entre autres:

- d'informer les apprenants sur les possibilités et conditions de stages en alternance (contrat d'alternance et conventions de stage)
- d'agréer les entreprises formatrices et d'en déterminer la capacité formatrice (nombres d'apprenants)
- d'accompagner la signature des conventions et contrats
- d'établir un plan de formation
- du suivi du parcours de formation en entreprise (y compris la bonne exécution du contrat ou de la convention)



### Le conseiller pédagogique

Le conseiller pédagogique est un agent du sfpme (service de la Commission communautaire française) chargé, entre autres:

- de rédiger les référentiels de formation (le cas échéant, sur la base des profils de formation du Sfmq s'ils existent) en concertation avec les conseillers pédagogiques de l'IFAPME,
- d'agréer les formateurs en centre
- de réaliser des visites de cours permettant l'évaluation des formateurs et, le cas échéant, le retrait de leur agrément (situation exceptionnelle),
- du contrôle de la bonne tenue des évaluations
- de valider le programme de formation à destination des formateurs.

### Le centre de formation

Le centre de formation, agréé par le Gouvernement francophone bruxellois, est chargé:

- de l'organisation administrative et organisationnelle des cours, de l'évaluation continue et des examens,
- de recruter les formateurs
- d'assurer, avec le concours du sfpme, la promotion de la formation en alternance,
- de mettre à disposition des apprenants les locaux et équipements nécessaires à la formation,
- de l'organisation de formations continues à destination des professionnels (mission non-financée)

### Le formateur

Le formateur est un professionnel en activité, depuis 1 à 5 ans selon son niveau de certification, agréé par le sfpme et recruté par le centre de formation. Il dispense ses cours dans le respect des référentiels de formation. S'il ne dispose pas de titre pédagogique, il suit une formation de formateur (Formaform)

## Histoire du dispositif de formation en alternance à Bruxelles

**1958** ► Paul Vanden Boeynants, Ministre des Classes Moyennes, crée les organisations interprofessionnelles et les premiers centres de formation, conférant ainsi une toute nouvelle dimension à la formation en alternance.

**1962** ► L'INFAC, l'Institut supérieur de Formation Artisanale et Commerciale, est créé.

**1963** ► L'INFOBO, l'Institut de Formation pour les métiers de Bouche, est créé. Tous deux bilingues, ces centres de formation sont géographiquement séparés, mais collaborent en parallèle.

**1976** ► 1800 apprentis et 6 membres du personnel sont dénombrés.

**1980** ► Suite à la réforme institutionnelle conférant une plus grande autonomie aux Communautés et aux Régions, la Communauté française prend la tutelle du centre. De cette réforme s'ensuit une séparation linguistique, qui donne, en 2003, naissance à Syntra, notre homologue néerlandophone.

**1988** ► L'INFAC cohabite avec l'INFOBO qui s'installe dans les mêmes bâtiments à Uccle-Drogenbos. Depuis lors, grâce à des infrastructures modernes et un aménagement des ateliers, le nombre d'inscrits n'a cessé de croître.

**1993** ► Lors de la 4<sup>e</sup> phase de la Réforme institutionnelle, passage sous la tutelle régionale de Bruxelles – COCOF.

**1994** ► Naissance de la convention de stage et essor de la formation en alternance

**1995** ► Accord de coopération du 20 février 1995 relatif à la formation pour les classes moyennes et les petites entreprises, conclu entre la Cocof et la Région wallonne.

**2008** ► Accord de coopération-cadre du 24 octobre 2008 relatif à la formation en alternance conclu entre la Communauté française, la Cocof et la Région wallonne.

**2013** ► L'Espace Formation PME se dote d'une nouvelle identité et devient efp

**2014** ► Le premier plan stratégique de l'efp est adopté. Il est établi sur trois ans dans le but de fixer des objectifs précis et de se donner les moyens pour les atteindre.

**2017** ► L'efp et le sfpme unissent leurs forces pour une meilleure communication commune.

**2018** ► Finalisation d'un premier contrat de gestion entre le Gouvernement et l'efp.



# Contrat de gestion

## Un premier contrat de gestion entre le Gouvernement francophone bruxellois et l'efp : un outil pour l'action 2018 – 2022.

Le plan stratégique 2014 – 2018 de l'efp le suggérait déjà : une contractualisation clarifiée entre le Gouvernement francophone bruxellois et l'efp devrait permettre d'identifier les attentes et engagements partagés entre les acteurs, d'en assurer un suivi rigoureux et, enfin, d'en mesurer les résultats. Les objectifs ainsi définis sont résolument tournés vers l'usager de la formation pme qu'il soit auditeur ou entreprise formatrice.

Signé le 24 avril 2018 par Monsieur le Ministre Didier Gosuin et par le Président du Conseil d'Administration, Christophe Wambersie, le contrat de gestion reconnaît l'efp comme acteur francophone de référence de la formation en alternance pme en Région bruxelloise. Il garantit l'autonomie de gestion du centre et fixe les orientations concrètes à suivre dans les 5 ans à venir.

Le Gouvernement mandate le sfpme de la Commission communautaire française pour agir en tant que service d'appui opérationnel au dispositif de formation pme bruxellois et en tant que service de tutelle financière, administrative et pédagogique du centre efp.

Les objectifs stratégiques définis par le contrat de gestion sont les suivants :

- Développer une offre de formation en alternance tant sur le plan qualitatif que quantitatif en lien avec le développement socio-économique des pme de la Région de Bruxelles-Capitale, l'entrepreneuriat et le marché de l'emploi.
- Renforcer le rôle du dispositif formation pme en tant qu'acteur clé de la formation en alternance et des dispositifs de formation soutenant le développement du tissu économique pme à Bruxelles.
- Étendre les collaborations avec les secteurs professionnels, les opérateurs de formation et d'enseignement et Actiris.
- Développer les infrastructures.

Le contrat de gestion prévoit des indicateurs pour l'efp et/ou le sfpme relatifs à la formation de base, à la formation continue ainsi qu'à la Validation des compétences.

Ces indicateurs sont annuellement recensés dans un rapport d'exécution. Ce dernier est ensuite présenté au Ministre en charge de la Formation professionnelle. Le premier rapport commun efp-sfpme a été rédigé en 2019.

Le contrat de gestion constitue la base de nos engagements vis-à-vis des pouvoirs publics, représentés, aujourd'hui, par le Ministre Bernard Clerfayt.

# Chiffres

L'efp, centre de formation en alternance pme, propose en partenariat avec le sfpme, des formations dans plus de 90 métiers de secteurs divers, regroupés en neuf « pôles » distincts.

Les formateurs sont des experts dans leur secteur d'activité et exercent activement leur métier en dehors des cours donnés à l'efp. Cette particularité permet aux auditeurs d'être accompagnés dans leurs apprentissages par des professionnels de terrain et d'acquérir des compétences en phase avec les évolutions techniques et technologiques des métiers.



\*Développement, Orientation, Réussite, Accrochage

## Filières de formation et inscriptions

- 5377 inscriptions en formation adultes dont 3228 nouvelles inscriptions et 2149 réinscriptions.
- 713 inscriptions en formation apprentissage - jeunes dont 337 nouvelles inscriptions et 376 réinscriptions.
- 1274 inscriptions en formation continue.

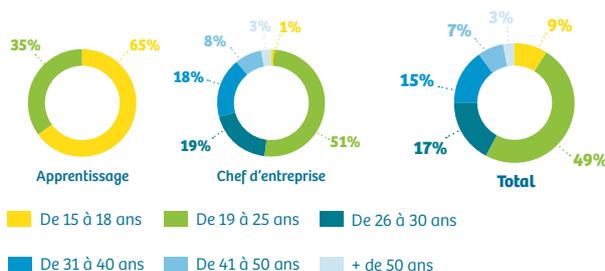
Filière	Primo-inscription	Réinscription	Total général
Apprentissage	337	376	713
Chef d'entreprise	3228	2149	5377
<b>Total</b>	<b>3565</b>	<b>2525</b>	<b>6090</b>

## Répartition selon l'âge

En formation apprentissage-jeunes, la majorité des apprenants est mineure (65%).

En formation adultes, la majorité des apprenants se situe dans la tranche d'âge des moins de 30 ans. 49% des apprenants ont entre 19 et 25 ans ; 17% sont âgés de 26 à 30 ans.

Un quart de nos apprenants en filière adultes (25%) sont âgés de plus de 30 ans. La formation en alternance pme constitue également une opportunité de reconversion professionnelle.



### Répartition géographique

L'efp étant situé à Bruxelles, la grande majorité des apprenants proviennent de la capitale (64%). Ceci s'explique par le fait que l'efp est un centre de formation en alternance s'adressant principalement aux Bruxellois ; ses homologues sont l'IFAPME pour la Wallonie et Syntra pour la Flandre.

Cependant, le centre accueille 18% de personnes habitant en Wallonie et 17% provenant de la Région flamande.

- 64%** 3914 inscrits de la Région Bruxelles-Capitale
- 18%** 1109 inscrits sont domiciliés en Région wallonne
- 17%** 1051 inscrits sont domiciliés en Région flamande
- > 1%** 15 inscrits sont domiciliés en France
- > 1%** 1 inscrits sont domiciliés au Luxembourg

### Répartition par sexe

La répartition hommes-femmes est différenciée selon le type de filière.

En formation apprentissage-jeunes, nous assistons à une répartition très clivée, une majorité de jeunes hommes (76%) et une minorité de jeunes femmes (24%).

En formation adultes, la répartition est presque paritaire : 45% de femmes et 55% d'hommes.



Les apprenants inscrits à l'efp sont principalement domiciliés dans les communes de Bruxelles-Ville, d'Uccle et d'Anderlecht.



Communes Bruxelloises	Inscrits	Population (15-64ans)*	Taux
Forest	319	37955	0,84%
Uccle	440	53857	0,82%
Watermael-Boitsfort	100	15889	0,63%
Saint-Gilles	232	37062	0,63%
Berchem-Sainte-Agathe	96	16151	0,59%
Koekelberg	74	14324	0,52%
Ixelles	327	66445	0,49%
Anderlecht	380	78564	0,48%
Jeette	163	33938	0,48%
<b>Région de Bruxelles-Capitale</b>	<b>3925</b>	<b>821083</b>	<b>0,48%</b>
Evere	167	35815	0,47%
Molenbeek-Saint-Jean	260	62327	0,42%
Auderghem	93	22558	0,41%
Ganshoren	64	15800	0,41%
Evere	109	27336	0,40%
Woluwe-Saint-Lambert	145	38230	0,38%
Woluwe-Saint-Pierre	100	26486	0,38%
Schaerbeek	330	90931	0,36%
Bruxelles	460	124653	0,36%
Saint-Josse-Ten-Noode	55	19677	0,28%

\* Source: IBSA.brussels - population par classe d'âge (fichier téléchargé le 15 janvier 2021)

10

### Évolution des inscriptions sur 4 ans

Les inscriptions ont évolué durant les 4 dernières années parallèlement à l'offre de formation. De manière globale, on constate une augmentation entre 2017 et 2020 de 380 inscrits et de 240 inscrits de 2019 à 2020.

En une année, les inscriptions dans la filière adultes ont connu une croissance expliquée notamment par la création de nouvelles formations. Dans la filière apprentissage-jeunes, les conditions d'accès à la formation ont été durcies ce qui explique en partie une baisse au niveau des inscriptions.

En octobre 2020, l'efp avait un résultat positif pour ses primo-inscriptions (+10%). Ce résultat positif n'est plus visible au 31 décembre 2021 pour plusieurs raisons :

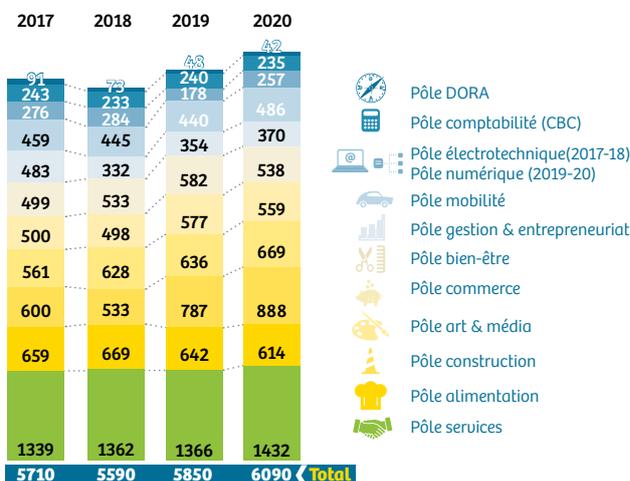
- Les inscriptions à la formation d'agent immobilier sont possibles tout au long de l'année, selon

des modules hiérarchisés. Suite à la crise sanitaire de 2020, plusieurs modules ont dû être annulés entre mars et juin, le temps que le Centre mette en place des solutions d'apprentissage en distanciel. Afin que les auditeurs puissent poursuivre leur formation et accéder à l'ensemble des modules, les primo-inscriptions de l'année académique 2020-2021 ont dû être arrêtées au 29 septembre 2021.

- Les inscriptions en formation accélérée à la gestion sont également possibles tout au long de l'année. Cependant, suite à un remaniement du pôle gestion, les inscriptions en FAG ont dû être arrêtées au mois d'octobre afin de garantir à tout le monde de pouvoir suivre la formation.

- En 2019-2020, l'efp a organisé une rentrée dite différée, au mois de janvier. Suite aux conditions sanitaires, cette rentrée différée a dû être annulée en 2020-2021.

Nombre total des personnes inscrites à l'efp au 31/12



11

## Métiers en pénurie

L'amélioration et le renouvellement des compétences sont des facteurs clés pour le développement économique et la compétitivité de la Région de Bruxelles-Capitale. Pour pouvoir adapter les formations, il est nécessaire d'identifier les déséquilibres entre l'offre et la demande de qualifications.

Dans ce cadre, l'Observatoire Bruxellois de l'Emploi d'Actiris, dénommé view.brussels, dresse chaque année l'inventaire des fonctions critiques c'est-à-dire les professions pour lesquelles les offres d'emploi présentent des difficultés de recrutement.

En 2020, parmi sa gamme de formation composée de plus de 90 métiers, l'efp propose 37 formations pouvant déboucher sur une fonction critique.



# Apprentissage

## Vue générale

La filière **apprentissage - jeunes** propose des formations de base dédiées aux jeunes âgés de **15 à 23 ans**.

Cette filière permet aux jeunes d'accéder à une formation générale, technique et pratique sanctionnée par un certificat officiellement reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les formations proposées se basent sur le principe de l'**alternance** qui allie **cours au centre** (1 à 2 jours par semaine) et **formation en entreprise** (3 à 4 jours par semaine). L'apprentissage dure 3 ans et est proposé dans 24 métiers.

lébiscité à la fois par les jeunes et les entreprises, l'alternance est une **combinaison gagnante pour s'insérer rapidement dans la vie active et obtenir un premier emploi qualifié**.

- 
- 
- 
- 
- 

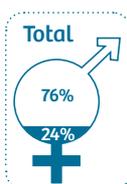
Au total, l'année 2020 compte 713 inscrits dans cette filière.

12



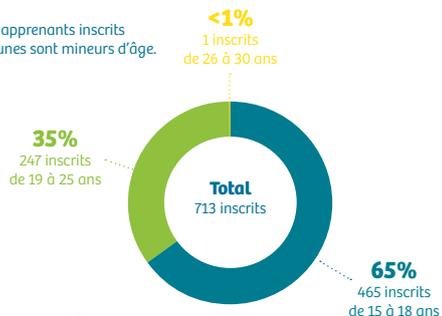
## Répartition selon le sexe

En formation apprentissage - jeunes, nous assistons à une répartition de l'ordre de ¾ de jeunes femmes et de ¼ de jeunes hommes. Plusieurs facteurs expliquent cette répartition dont notamment l'offre de formation qui est considérée plus masculine dans les métiers de la construction et de l'automobile et plus féminine dans les métiers du bien-être et de l'esthétique.



## Répartition selon l'âge

Près de 70% des apprenants inscrits dans la filière jeunes sont mineurs d'âge.



13

## Répartition par métier

Les différentes formations sont réparties dans 9 pôles de métiers. Parmi ceux-ci, 6 organisent des formations jeunes.

A leur côté, le pôle DORA (Développement, Orientation, Réussite et Accrochage) développe un accompagnement de qualité et suit chaque apprenti tout au long de son parcours par un dispositif d'orientation, d'accrochage et de remédiation.

### 🍷 Pôle Alimentation

Métier	Primo inscription	Réinscription	Total
Boucher - Charcutier	3	9	12
Boulangier - Pâtissier	9	13	22
Restaurateur	19	15	34
Chocolatier - Confiseur - Glacier	0	1	1
<b>Total général</b>	<b>31</b>	<b>38</b>	<b>69</b>

### ✂️ Pôle Bien-être

Métier	Primo inscription	Réinscription	Total
Esthéticien	23	27	50
Coiffeur	31	45	76
Esthéticien canin	1	4	5
<b>Total général</b>	<b>55</b>	<b>76</b>	<b>131</b>

### Pôle Commerce

Métier	Primo inscription	Réinscription	Total
Commerçant - Détaillant	38	54	92
Gestionnaire des approvisionnements et des stocks	2	0	2
Superviseur en entrepôt	1	0	1
<b>Total général</b>	<b>41</b>	<b>54</b>	<b>95</b>

### Pôle Construction

Métier	Primo inscription	Réinscription	Total
Menuisier d'intérieur	7	6	13
Monteur en chauffage et sanitaire	31	27	58
Installateur en chauffage central	0	15	15
Installateur électricien résidentiel	33	45	78
Peintre en bâtiment - décorateur	4	11	15
Entrepreneur de jardins	6	10	16
<b>Total général</b>	<b>81</b>	<b>114</b>	<b>195</b>

### Pôle Mobilité

Métier	Primo inscription	Réinscription	Total
Carrossier - Réparateur	21	19	40
Mécanicien polyvalent	35	41	76
<b>Total général</b>	<b>56</b>	<b>60</b>	<b>116</b>

### Pôle Numérique

Métier	Primo inscription	Réinscription	Total
Technicien - Réparateur mini et micro-ordinateurs	18	24	42
Assistant développeur	35	41	23
<b>Total général</b>	<b>31</b>	<b>34</b>	<b>65</b>

### Pôle DORA

Métier	Primo inscription	Réinscription	Total
CAPP - Orientation	20		20
Only A*	17		17
Formation en entreprise	5		5
<b>Total général</b>	<b>42</b>	<b>3</b>	<b>42</b>

\*Apprentis n'ayant que les cours à l'efp, le stage se faisant en Wallonie.

14

## Evolution des inscriptions sur 4 ans

De 2018 à 2020, on observe une baisse générale en formation jeunes (apprentissage).

Pôles	Primo inscription				Réinscription				Total			
	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020
Alimentation	78	60	48	31	63	58	38	38	141	118	86	69
Bien-être	112	88	72	55	55	69	76	76	167	157	148	131
Commerce	89	94	94	41	43	45	47	54	132	139	141	95
Construction	111	96	102	81	83	79	96	114	194	175	198	195
DORA	76	66	45	42	15	7	3	0	91	73	48	42
Électrotechnique	55	69			33	47			88	116		
Mobilité	83	65	65	56	46	55	51	60	129	120	116	116
Numérique			47	31			20	34			67	65
<b>Total</b>	<b>604</b>	<b>538</b>	<b>473</b>	<b>337</b>	<b>604</b>	<b>360</b>	<b>331</b>	<b>376</b>	<b>964</b>	<b>898</b>	<b>804</b>	<b>713</b>

## Soutien à l'apprentissage

Le soutien à l'apprentissage est porté par l'ensemble des acteurs de l'apprentissage, les pôles métiers, les formateurs et les délégués à la tutelle. La création, en 2012, d'un pôle entièrement dédié au soutien des apprenants, a permis de coordonner les actions des différents intervenants et de professionnaliser le suivi des jeunes apprenants.

Le pôle DORA (Développement, Orientation, Réussite, Accrochage) travaille en étroite collaboration avec les autres pôles et les délégués à la tutelle du sjpme afin de consolider le parcours de formation des jeunes. Ses principales missions sont :

- La coordination des activités des formateurs cours généraux (commerce, communication, droit et mathématiques)
- Le développement pédagogique et didactique
- La gestion de la discipline
- L'accompagnement pédagogique (remédiation et gestion mentale)
- L'accompagnement des apprentis tout au long de leur formation

Cet accompagnement des apprenants en formation jeunes s'est organisé autour de différentes cellules :

- Accrochage
- Accompagnement pédagogique
- Candidat à l'alternance
- Besoins spécifiques (pour le projet C'APP et les auditeurs nécessitant des aménagements spécifiques)

## Le projet C'APP

Le C'APP (Cap vers l'Apprentissage) est un programme d'accrochage à la formation mis en place grâce à des fonds européens. L'objectif du projet est de préparer l'entrée en apprentissage. Ainsi, les jeunes en décrochage, qui n'entrent pas dans les conditions ou encore qui n'obtiennent pas le niveau CEB requis au test de positionnement, peuvent avoir accès à la formation en alternance.

Ce programme permet aux jeunes de se remettre à niveau (en français et en mathématique) et pour certains de retrouver un rythme scolaire, une confiance en soi et une resocialisation afin de réussir l'examen de sortie et d'intégrer une des formations en alternance proposées par l'efp.

Trois axes sont proposés lors des cours :

1. Les cours généraux (français, mathématiques et actualités)
2. L'approche métier
3. Le développement personnel

En 2020, **19 jeunes** sont entrés au C'APP et 13 en sont ressortis avec une inscription en formation jeunes.



### L'accompagnement des candidats à l'alternance

Depuis maintenant 3 ans, il n'est plus obligatoire d'avoir signé un contrat d'alternance pour s'inscrire en apprentissage à l'efp. Ces «candidats à l'alternance» ont dorénavant la possibilité de suivre les cours tout en recherchant activement un stage. Pour cela, ils sont invités à suivre des ateliers/modules de recherche de stage.

Durant ces ateliers, les principaux aspects de la recherche de stage (CV, lettre de motivation, organisation de la recherche, présentation...) sont travaillés avec les jeunes. Des ordinateurs et des téléphones sont également à leur disposition afin de les mettre dans les meilleures conditions de succès possibles.

En parallèle de ces ateliers, un accompagnement individualisé est également proposé afin de venir en aide de manière plus personnalisée aux nombreux jeunes ayant des difficultés à trouver une entreprise formatrice.

Cette année, **299 jeunes** ont bénéficié de cet accompagnement afin de trouver une entreprise formatrice et de conclure un contrat d'alternance. **187 ont décroché un contrat d'alternance**, soit 62% d'entre eux.



**62%** ont décroché un contrat d'alternance

Le dispositif CAA a été arrêté en mars 2020, suite à la fermeture du centre lors du premier confinement.

### Le dispositif d'accrochage

Mis en place à l'efp en partenariat avec le sfpme, le dispositif d'accrochage a pour objectif de favoriser le taux d'accrochage et le taux de réussite des jeunes à l'efp.

Ainsi, les motifs d'entrées dans le dispositif d'accrochage sont multiples :

- Difficultés d'apprentissage
- Absentéisme
- Problématiques liées à la motivation ou à l'orientation
- Rupture de contrat d'alternance
- Difficultés d'ordre psycho-économico-médico-sociales
- Problématiques liées à la ponctualité ou à l'attitude au sein du centre de formation

Des réunions mensuelles – appelées comité de suivi – sont organisées avec les différents intervenants de l'efp et du sfpme afin de discuter de tous les apprentis en situation problématique et/ou préoccupante et d'envisager la prise en charge la plus adéquate au regard des difficultés rencontrées. Ces comités de suivi sont également les lieux d'échanges au sujet de la situation des jeunes pris en charge dans le cadre du dispositif d'accrochage.

Cette année, **395 jeunes** ont bénéficié de cet accompagnement. Cela a permis de rattraper certains jeunes à leur formation et d'éviter l'abandon. **Le taux d'accrochage est de 60%.**



16

### Accompagnement pédagogique et gestion mentale

Dans le cadre du dispositif d'accrochage, un dispositif particulier a été mis en place pour accompagner les apprentis qui ont des difficultés d'apprentissage : l'accompagnement pédagogique (appelé également remédiation).

Compte tenu des difficultés détectées chez les jeunes apprentis depuis quelques années, il a été décidé de proposer des séances de remédiation collectives à tous les apprentis de 1ère année. Ainsi, 2h de cours sont prévues à l'horaire de chacune des classes de première chaque semaine. Celles-ci sont prises en charge par les formateurs des cours généraux.

Par ailleurs, des séances de remédiation individuelle sont proposées à tous les jeunes détectés comme présentant des difficultés d'apprentissage. Celles-ci sont majoritairement proposées aux apprentis de 2ème et 3ème année pour lesquels des séances collectives ne sont pas prévues à l'horaire.

Dans le cadre de cet accompagnement pédagogique des jeunes, des séances de gestion mentale sont organisées afin d'apporter aux jeunes un accompagnement méthodologique. Ces séances peuvent être individuelles ou collectives.

Le travail porte sur :

- L'attention
- La mémorisation
- La compréhension
- La réflexion

En 2020, 81 jeunes ont été signalés. Parmi eux, 53 jeunes se sont vu proposer un **accompagnement pédagogique**. 13 ont saisi l'opportunité et ont participé à l'accompagnement et aux séances, soit **16% des jeunes** ont accepté et suivi le programme. Parmi lesquels, 11 ont été pris en charge pour un accompagnement plus spécifique au sein du Service d'Aide et d'Accompagnement.



# Formation adultes (chef d'entreprise)

La filière adultes (chef d'entreprise) s'adresse aux personnes de minimum 18 ans qui souhaitent apprendre un métier, se réorienter professionnellement, devenir indépendant, collaborateur d'une pme ou encore reprendre l'activité familiale.

Cette filière propose plus de 90 métiers et se base sur le principe de l'alternance qui combine cours au centre et pratique en entreprise, ainsi que des cours de gestion. A la fin de la formation, en plus de leur diplôme de chef d'entreprise (reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles), les apprenants obtiennent un certificat de gestion qui leur donne la possibilité de démarrer une activité d'indépendant.

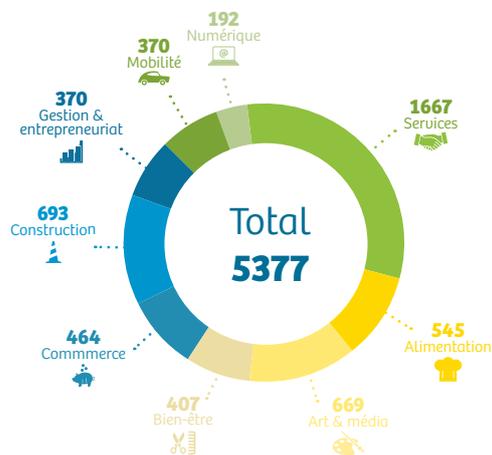


18

## Répartition par pôle

9 pôles métiers sont représentés à l'efp.

Pôle	Primo inscription	Réinscription	Total général
Alimentation	302	243	545
Art & média	348	321	669
Bien-être	262	145	407
Commerce	325	139	464
Construction	388	305	693
Gestion & entrepreneuriat	358	12	370
Mobilité	226	144	370
Numérique	149	43	192
Services-CBC	870	797	1667
<b>Total général</b>	<b>3228</b>	<b>2149</b>	<b>5377</b>



Le dispositif de formation est soutenu par la mise en œuvre de la gratuité des frais d'inscription pour les demandeurs d'emploi bruxellois reconnus par Actiris. Au total, 1274 personnes ont bénéficié de la gratuité des frais d'inscription.

Pôle	Bénéficiaire de la gratuité	Non-bénéficiaire de la gratuité
Alimentation	139	406
Art & média	178	491
Bien-être	113	294
Commerce	151	313
Construction	158	535
Gestion & entrepreneuriat	102	268
Mobilité	71	299
Numérique	58	134
Services-CBC	304	1363
<b>Total général</b>	<b>1274</b>	<b>4103</b>

19

## Répartition par sexe

4 pôles connaissent une répartition par genre particulière : le pôle numérique (à **68% masculin**), le pôle mobilité (à **92% masculin**), le pôle construction (à **96% masculin**), le pôle bien-être (à **73% féminin**).

Dans les autres pôles, on observe une répartition hommes/femmes relativement homogène et paritaire.

Pôle	Femme	Homme
Alimentation	53%	47%
Art & média	58%	42%
Bien-être	73%	27%
Commerce	52%	48%
Construction	4%	96%
Gestion & entrepreneuriat	48%	52%
Mobilité	8%	92%
Numérique	32%	68%
Services-CBC	48%	52%



## Répartition par âge

L'âge requis pour s'inscrire en formation chef d'entreprise est de 18 ans minimum. Cette année nous avons une majorité de personnes âgées de 19 à 25 ans (51%). L'alternance attire également de plus en plus de personnes en reconversion professionnelle souvent âgées entre 30 et 50 ans (29%).

Pôle	de 15 à 18 ans	de 19 à 25 ans	de 26 à 30 ans	de 31 à 40 ans	de 41 à 50 ans	+ de 50 ans
Alimentation	1%	37%	19%	26%	12%	6%
Art & média	1%	50%	23%	16%	7%	2%
Bien-être	2%	53%	17%	15%	9%	4%
Commerce	2%	56%	19%	14%	8%	1%
Construction	1%	53%	20%	19%	6%	1%
Gestion & entrepreneuriat	2%	54%	20%	19%	5%	1%
Mobilité	1%	64%	16%	11%	7%	1%
Numérique	2%	53%	20%	17%	7%	2%
Services-CBC	1%	57%	16%	16%	7%	3%
<b>Total</b>	<b>1%</b>	<b>51%</b>	<b>19%</b>	<b>18%</b>	<b>8%</b>	<b>3%</b>

20

## Répartition des inscrits et réinscrits par métier

### Pôle Alimentation

Métier	Primo inscription	Réinscription	Total
Boucher-Charcutier	16	15	31
Boulangier-Pâtissier	52	50	102
Confiseur-Chocolatier	37	21	58
Glacier	10	9	19
Préparateur de plats à emporter	19	18	37
Herboriste	65	55	120
Micro-Brasseur	21	28	49
Réceptionniste en hôtellerie	20	1	21
Chef barman	23	0	23
Restaurateur	39	46	85
<b>Total</b>	<b>302</b>	<b>243</b>	<b>545</b>

### Pôle Art & média

Métier	Primo inscription	Réinscription	Total
Styliste-Concepteur de mode	18	21	39
Ébéniste	19	14	33
Restaurateur de meubles anciens	8	15	23
Bijoutier-Joillier	17	13	30
Réalisateur audio-visuel	20	20	40
Décorateur-Agenceur (intérieur)	46	44	90
Infographiste	44	32	76
Photographe	11	13	24
Fleuriste	15	14	29
Antiquaire	27	4	31
Régisseur-Technicien de spectacles	38	66	104
Régisseur-Technicien de costumes de spectacle	15	20	35
Animateur-Réalisateur radio	22	14	36
Organisateur d'événements	48	31	79
<b>Total</b>	<b>348</b>	<b>321</b>	<b>669</b>

### Pôle Bien-être

Métier	Primo inscription	Réinscription	Total
Réflexologue	41	27	68
Esthéticien social	12		12
Hydro-balnéopraticien	6	5	11
Masseur	44		44
Gestionnaire d'institut de beauté	44	45	89
Gestionnaire d'un salon de coiffure	49	45	94
Gestionnaire d'un salon de toilettage canin	15	14	29
Conseiller en vente et bien-être des petits animaux domestiques	20	7	27
Instructeur de fitness	31	2	33
<b>Total</b>	<b>262</b>	<b>145</b>	<b>407</b>

### Pôle Gestion et entrepreneuriat

Métier	Primo inscription	Réinscription	Total
Formation accélérée à la gestion	268	6	274
Gestion de base	66	5	71
Gestionnaire de petite entreprise	24	1	25
<b>Total</b>	<b>358</b>	<b>12</b>	<b>370</b>

### Pôle Commerce

Métier	Primo inscription	Réinscription	Total
Technicien en prothèse dentaire	26	24	50
Opticien/ Opticien-Monteur et vendeur de lunettes	12	43	55
Assistant dentaire	35		35
Étalagiste	11		11
Logistique	21		21
Gestionnaire d'un point de vente	12		12
Responsable de rayon	39	3	42
Entrepreneur e-commerce	37	1	38
Agent commercial	34	17	51
Conseiller en marketing digital	45	24	69
Conseiller en commerce international	53	27	80
<b>Total</b>	<b>325</b>	<b>139</b>	<b>464</b>

### Pôle Construction

Métier	Primo inscription	Réinscription	Total
Entrepreneur menuisier	81	67	148
Menuisier compagnon	17	9	26
Installateur sanitaire et de plomberie	46	45	91
Installateur en chauffage central	49	25	74
HVAC - Ventiliste	13		13
Installateur-Électricien résidentiel	94	76	170
Frigoriste	22	22	44
Conseiller domotique et smart home	6		6
Maçon-Chef d'équipe	6	3	9
Peintre en bâtiment - Peintre décorateur	11	4	15
Entrepreneur de jardins	32	44	76
Arboriste	11	10	21
<b>Total général</b>	<b>388</b>	<b>305</b>	<b>693</b>

### Pôle Mobilité

Métier	Primo inscription	Réinscription	Total
Carrossier-Réparateur	24	12	36
Garagiste-Réparateur	55	56	111
Mécanicien de motocyclettes	26	16	42
Mécanicien-Négociant de cycles	48	14	62
Conseiller commercial en automobile	60	38	98
Technicien en maintenance et diagnostic automobile	13	8	21
<b>Total</b>	<b>226</b>	<b>144</b>	<b>370</b>

### Pôle Numérique

Métier	Primo inscription	Réinscription	Total
BIM coordinateur	13		13
Administrateur-Conseil en réseaux télématiques	20	22	42
Gestionnaire en réseaux télématiques	4		4
Designer UX/UI	27	21	48
Community manager	47		47
Développeur front-end	21		21
Développeur d'apps mobiles	17		17
<b>Total</b>	<b>149</b>	<b>43</b>	<b>192</b>

22

### Pôle Services + CBC

Métier	Primo inscription	Réinscription	Total
Entrepreneur de pompes funèbres	6		6
Agent de pompes funèbres	26	2	28
Candidat courtier d'assurances	36	28	64
Fiscaliste (CBC)	1	6	7
Agent Immobilier	444	479	923
Agent de voyages	20	30	50
Candidat expert-comptable (CBC)	1	9	10

Conseiller en gestion du personnel	46	20	66
Expert en biens immobiliers	58	24	82
Guide touristique-Guide régional	14	12	26
Directeur de maison de repos	1	8	9
Directeur de maison de repos (RW)	20	10	30
Accueillant d'enfant	79	50	129
Employé administratif	19		19
Candidat stagiaire comptable (CBC)	99	119	218
<b>Total</b>	<b>855</b>	<b>511</b>	<b>1366</b>

## Évolution des inscriptions sur 4 ans

(nombre total des personnes actives, qui suivent les cours à l'efp au 31/12)

Pôles	Primo inscription				Réinscription				Total			
	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020
Alimentation	286	327	351	302	232	224	205	243	518	551	556	545
Art & média	310	380	369	348	251	248	267	321	561	628	636	669
Bien-être	184	242	319	262	148	134	115	145	332	376	434	407
Commerce	250	232	315	325	118	127	121	139	368	359	436	464
Construction	188	181	363	388	218	177	226	305	406	358	589	693
Électrotechnique	87	83			101	85			188	168		
Gestion & entrepreneuriat	463	308	349	358	20	24	5	12	483	332	354	370
Mobilité	202	167	195	226	128	158	129	144	330	325	324	370
Numérique			104	149			7	43			111	192
Services-CBC	782	848	990	870	800	747	616	797	1582	1595	1606	1667
<b>Total</b>	<b>2752</b>	<b>2768</b>	<b>3355</b>	<b>3228</b>	<b>2016</b>	<b>1924</b>	<b>1691</b>	<b>2149</b>	<b>4768</b>	<b>4692</b>	<b>5046</b>	<b>5377</b>

En formation adultes (chef d'entreprise), on observe une certaine constance dans le nombre des actifs en 2017 et en 2018.

En 2019, on observe, cependant, une légère augmentation du nombre d'inscrits. Un des facteurs identifiés pouvant expliquer cette hausse est la modification des conditions d'inscriptions pour les demandeurs d'emploi qui souhaitent suivre une formation. En effet, depuis le 1er janvier 2019, la formation en alternance est gratuite pour les demandeurs d'emploi bruxellois qui entament une formation à l'efp.

En 2020, nous notons une légère baisse des primo inscriptions. La crise sanitaire a fortement impacté le dispositif d'inscription. En effet, il s'est déroulé principalement en ligne, depuis la Journée Porte Ouvertes digitale appelée e-Tour Des Métiers jusqu'aux demandes d'inscriptions et aux validations des dossiers. Seul le rendez-vous finalisant l'inscription avait lieu en présentiel.



# Formation continue

La formation continue répond aux besoins de formation des professionnels en activité et propose des formations reconnues et certifiées ainsi que des recyclages.

De plus, elle propose, d'une part, des formations pour les passionnés qui souhaitent apprendre des techniques de professionnels ; d'autre part, elle permet aux curieux de découvrir des trucs et astuces professionnels.

Par ailleurs, l'efp répond à des appels d'offre d'organismes divers et d'entreprises pour organiser des formations sur mesure.

## Formations pour professionnels

Les formations continues pour professionnels sont destinées, comme son nom l'indique, aux professionnels, dans un secteur bien précis, et leurs permettent de :

- Accéder aux certifications nécessaires pour exercer un métier
- Obtenir un agrément pour répondre aux normes en vigueur en Belgique
- Adapter des connaissances aux évolutions technologiques et aux besoins du marché

## Formations pour passionnés

Les formations continues pour passionnés sont accessibles à tout un chacun et ont pour but d'apprendre des techniques professionnelles, en découvrant les infrastructures. Les intéressés ne doivent donc pas avoir de bagage professionnel au préalable.

## Formations pour curieux

Les formations continues pour les curieux sont également accessibles à tous. L'objectif de ces formations est de découvrir des trucs et astuces professionnels, encadré par un professionnel en activité.

## Appels d'offres

Tout au long de l'année, l'efp répond à des appels d'offre d'organismes divers pour organiser des formations sur mesure. Une grande partie des demandes concernent les secteurs de la construction et des services.

En 2020, l'efp a répondu à 6 appels d'offres et en a reporté 2, ce qui représente un chiffre d'affaires de 29 215€.

### Evolution sur 5 ans



## Répartition des formations par types

Formations	Offres de marché	Sessions organisées	Sessions annulées	Participants	Heures participants	Résultats FC	Résultats offre de marché
Professionnels	0	82	48	1074	30616	459 132,00 €	
Passionnés	0	6	49	68	1770	17 129,00 €	
Curieux	0	11	62	101	512	9 447,50 €	
Offres de marché	2	9	7	31	0		29 215,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>108</b>	<b>166</b>	<b>1274</b>	<b>32 898</b>	<b>485 708,50 €</b>	<b>20 215,00 €</b>

### Partenariats et agréments

L'efp et son service de formation continue travaillent conjointement avec une série de partenaires parmi lesquels :

#### Constructiu

Créé sous la forme d'un fond de sécurité et géré par les partenaires sociaux, Constructiu offre des services au secteur de la construction et édite notamment un catalogue des formations organisées à Bruxelles.



#### CEFIM

Le Centre d'Étude et de Formations Immobilières propose une large gamme de formations à haute valeur ajoutée aux professionnels de l'immobilier.



#### ABEX

L'Association Belge des Experts protège et développe l'activité professionnelle de ses membres. Leurs domaines d'expertise sont : le patrimoine immobilier, la construction, les travaux publics et l'art.



#### Bruxelles environnement

Bruxelles Environnement est l'administration de l'environnement et de l'énergie en Région de Bruxelles-Capitale. Elle remet notamment l'agrément de Certificateur PEB résidentiel.



#### IBZ/SPFI

Ce service dépendant du SPF Intérieur s'occupe de la sécurité privée. Il donne des informations et des conseils en matière de gardiennage et de sécurité.



#### Air et Climat (AWAC – Agence Wallonne de l'Air et du Climat)

L'Agence Wallonne de l'Air et du Climat (AWAC) gère, au niveau de la Région, la politique de la qualité de l'air, du climat et de l'ogone stratosphérique. Ses missions s'inscrivent pleinement dans les défis environnementaux du XXIe siècle. Elle permet notamment l'agrément pour les chauffagistes et les frigoristes.



#### VOLTA

C'est la coupole nationale des organisations sectorielles actives dans le monde de l'électrotechnique. Elle soutient notamment ses partenaires au travers de formations, de conseils et d'études stratégiques.



#### IPI

L'Institut Professionnel des agents Immobiliers contrôle et régule la profession d'agent immobilier et fournit l'agrégation nécessaire à leur activité comme indépendant en Belgique.



#### Omgeving Vlaanderen (ex-LNE)

Il s'agit du département de la Région flamande de l'environnement. Il remet, entre autres, un agrément pour nos formations Technicien chaudière PEB GI en région flamande (Passerelle) et un agrément environnemental pour les techniciens frigoristes



Par ailleurs, l'efp est un centre de formation agréé CERGA (Label de qualité pour les installateurs de gaz naturel et de gaz propane) et propose plusieurs formations certifiantes : monteur gaz, responsable technique, recyclages et test d'exemption.



# Entrepreneuriat



VANESSA RENARD





efp's got talent



- Semaine entrepreneur
- Gender-IT
- Teste Ton Entreprise
- efp's got talent
- Passeport Réussite



### Semaine entreprendre

Depuis plusieurs années, l'efp organise la Semaine Entreprendre et ouvre ses portes au grand public pour proposer des conférences et des ateliers liés à l'entrepreneuriat. La sensibilisation à l'esprit d'entreprendre se fait également en interne auprès de nos apprenants. Toutes les classes en apprentissage bénéficient d'une demi-journée d'activité d'éveil à l'esprit d'entreprendre (comme, par exemple, ateliers connaissance de soi, jeux de rôles, business model canvas ...).

Durant cette semaine, une journée est généralement consacrée à l'entrepreneuriat féminin. Des tables rondes avec des "femmes inspirantes" et des conférences sont organisées afin d'encourager les femmes à lancer leur entreprise et à répondre à leurs questions.

De plus, en fin de semaine, un concours de pitch est mis en place permettant à 8 candidats de défendre leur projet en 3 minutes devant un jury d'entrepreneurs et de partenaires.

En 2020, cependant, en raison de la pandémie de Covid-19, la Semaine Entreprendre a été annulée.

28

### Gender-IT

Oser s'engager dans l'entrepreneuriat semble souvent encore plus difficile pour les femmes que pour les hommes. Les statistiques sur l'entrepreneuriat féminin en Région de Bruxelles-Capitale nous le prouvent.

Sur base de ce constat et en partenariat avec Crédal Entreprendre, l'efp a lancé un projet de formation et d'accompagnement soutenant l'entrepreneuriat au féminin et renforçant l'accès aux métiers traditionnellement réservés aux hommes.

En pratique, 5 parcours spécifiques (Learn, Dream, Lab, Shape et Boost) sont proposés. Ils varient en fonction de l'état d'avancement des projets d'entreprise des candidats.

Ces programmes s'articulent de manière complémentaire aux formations adultes existantes et comprennent des ateliers pratiques en groupe, un travail de recherche sur le terrain et des séances de coaching personnalisées.

En 2020, 114 femmes ont suivi un ou plusieurs de ces parcours.



### Teste Ton Entreprise

Teste Ton Entreprise est né de la collaboration entre l'efp et JobYourself, asbl qui soutient l'autocréation d'emploi à Bruxelles.

Ce projet part du constat que seul 25% des personnes qui sortent de la filière chef d'entreprise de l'efp s'installent comme indépendant ou créent leur entreprise dans les 5 années de l'obtention de leur diplôme.

L'objectif du projet est donc d'améliorer ce résultat en intégrant une étape complémentaire à la formation chef d'entreprise et en proposant aux auditeurs-entrepreneurs de l'efp l'expertise de JobYourself.

En 14 séances de coaching collectif, les auditeurs de l'efp testent et valident leur projet entrepreneurial grâce à l'expertise et à la méthodologie utilisées au quotidien par JobYourself. A la fin du programme, ceux qui le souhaitent peuvent poursuivre leur démarche entrepreneuriale en intégrant la coopérative d'activité de JobYourself.

- Entretiens individuels : 21
- Participants au coaching : 8
- Candidats ayant pitché leur projet en fin de session : 5

### efp's got talent

Depuis 2018, l'efp propose un **hackathon** d'une journée durant laquelle les auditeurs peuvent partager, expérimenter et innover leurs projets d'entreprise. En collaboration avec l'agence d'innovation Impact Valley, l'efp got's talent a pour but de :

- Accompagner les personnes intéressées dans le processus de la création d'un projet entrepreneurial
- Booster l'esprit d'entreprendre
- Permettre de bénéficier de l'intelligence collective
- Développer un business model solide



En 2020, cependant, en raison de la pandémie de Covid-19, efp's got talent a été annulé.

29

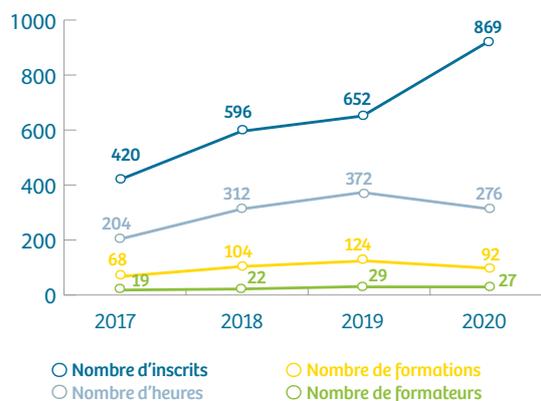
### Passeport Réussite

Depuis 2010, l'efp propose aux starters, chefs d'entreprise ou encore porteurs de projet un programme de formation à la carte permettant d'acquérir ou d'approfondir des compétences entrepreneuriales dans divers domaines.

Les séances de formation sont organisées en petits groupes afin de privilégier une méthode pédagogique pratique, interactive et conviviale. Elles sont animées par des formateurs spécialisés et actifs dans leur domaine.

En 2020, 173 formations Passeport Réussite étaient prévues, mais 69 ont été annulées suite à la crise sanitaire entre avril et juin 2020. Dès septembre 2020, le programme de passeport est adapté et propose 90% de son offre en ligne, pour la plus grande satisfaction des participants qui répondront largement présents.

### Évolution du programme Passeport Réussite sur 3 ans



30



## Projets transversaux

### Accompagnement pédagogique

La gestion mentale est un courant pédagogique qui décrit les divers mécanismes et fonctionnements mentaux qui entrent en jeu dans tout apprentissage et qui explique les processus qu'il convient de mettre en place pour effectuer les gestes mentaux essentiels : faire attention, mémoriser, comprendre, réfléchir et imaginer. La gestion mentale vise l'autonomie de l'apprenant, en le rendant conscient de ses habitudes mentales afin qu'il puisse les utiliser au mieux pour son apprentissage.

Grâce à différents ateliers thématiques et à des séances d'initiation, cet accompagnement pédagogique a pour objectif de :

- Mettre l'accent sur la prévention des difficultés d'apprentissage et intervenir avant les situations d'échecs
- Sensibiliser les pôles, les formateurs et les apprenants sur ce courant pédagogique et ses bienfaits
- Intervenir en cas de difficultés d'apprentissage (compréhension, mémorisation...) constatées dans le cadre des cours professionnels.

Sur les 81 apprenants signalés en difficulté d'apprentissage :

- 11 ont également été suivis par le Service d'Aide et d'Accompagnement. Dans ce cadre, l'accompagnement pédagogique est un soutien et un renfort au travail du Service d'Aide et d'Accompagnement.
- 46 apprenants devaient être contactés ou donner suite à l'accompagnement. La mise en confinement suite à la situation sanitaire a perturbé la communication autour de l'accompagnement pédagogique.
- 24 apprenants ont répondu à la proposition d'accompagnement : 11 l'ont décliné et 13 apprenants l'ont intégré.

### Service d'Aide et d'Accompagnement

Depuis la rentrée de 2019, l'efp propose un service d'aide au public ayant des besoins spécifiques et/ou en situation de handicap et qui souhaite suivre une formation professionnelle en alternance.

Le Service d'Aide et d'Accompagnement (SAA) propose un suivi sur les aménagements possibles de la formation et des modalités d'accompagnement dans le but de faciliter le parcours de formation de nos apprenants.

En 2020, 67 demandes ont été introduites auprès du SAA. Sur ces 67 demandes, 37 ont abouti à un accompagnement de l'apprenant par le SAA (20 en formation jeunes et 17 en formation adultes).

Cet accompagnement se fait en collaboration et en partenariat avec le PHARE, la SABx, le SISAHM et la ligue braille. Sur les 37 apprenants suivis, 10 d'entre eux ont bénéficié en plus d'un appui à la formation par l'un de nos partenaires.



## Infor Jeunes

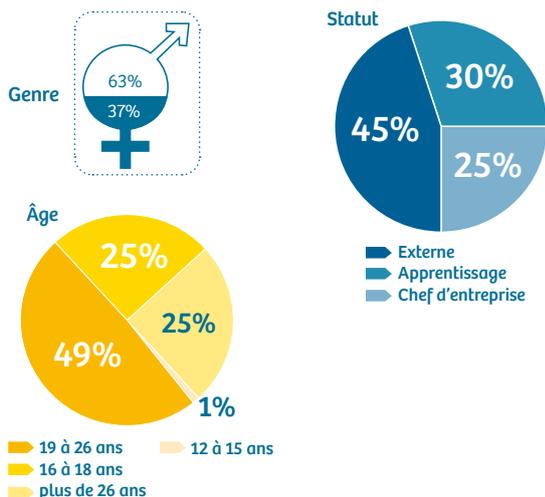
Depuis 2016, Infor Jeunes - un service d'information à destination des jeunes - a installé une antenne d'information dans les bâtiments de l'efp. Cette collaboration a pour but d'informer, d'aider et de conseiller les apprenants de l'efp ou des extérieurs dans les domaines qui les concernent.

Infor Jeunes couvre un champ d'infos très varié : enseignement/formation (orientation, adresses des écoles, recours...), droits sociaux (chômage, allocations familiales, mutuelle...), travail (droits, aide à la recherche d'emploi, jeune demandeur d'emploi...), loisirs, départ à l'étranger (travail, droit de séjour, visa-vacances-travail...), logement (droits, aide à la recherche...), vie affective/sexualité et encore plein d'autres thèmes.

En 2020, 73 jeunes ont fait appel aux services d'Infor Jeunes. Parmi eux, on compte 55% d'apprenants de l'efp (30% provenant de la filière apprentissage-jeunes et 25% de la filière adultes) contre 45% d'externes.



### Répartition des demandes



### Répartition des demandes traitées selon la thématique



32

# Orientation

## Visites des ateliers

L'efp organise des visites des ateliers professionnels dans une démarche de sensibilisation et d'ouverture à l'alternance et aux métiers qu'elle recouvre. Les sollicitations pour ce type de visites sont de plus en plus nombreuses et concernent des publics de plus en plus diversifiés.

En 2020, nous avons reçu **10 structures**, comptabilisant un total de **186 participants**. Nous avons également dû annuler 5 visites représentant un total de 100 participants. Les visites qui ont eu lieu après septembre 2020 ont été réalisées de manière virtuelle. Nous avons déjà 5 visites virtuelles prévues pour 2021 comptabilisant **113 participants**.

## Découvertes métiers

Les Découvertes Métiers, organisés par l'efp, sont des activités d'une journée animées par des formateurs du centre. Elles conjuguent une mise en pratique et la rencontre de professionnels du métier avec des espaces d'échanges et de discussions.

## Découvertes métiers

Les Essais métiers, organisés par le sfpm, se déroulent sous forme de stage d'observation non rémunéré et se font entre 3 jours (minimum) et 5 jours (maximum) en entreprise. Au total, ce sont 8 heures par jour et 38 heures par semaine. Tout au long du stage (avant, pendant et après), un suivi personnalisé est assuré par un conseiller du sfpm afin de garantir le bon déroulement du projet.

Les avantages :

- Une immersion totale dans le métier afin de choisir la bonne orientation professionnelle
- Un accompagnement individualisé afin de concrétiser le projet
- Une opportunité d'observer le fonctionnement d'une entreprise
- Une chance de découvrir les réalités professionnelles du secteur
- Une belle occasion pour se lancer dans une formation qualifiante à l'efp
- Une quinzaine de métiers à découvrir

Les Essais métiers sont possibles dans tous les métiers en apprentissage à l'efp parmi lesquels : boucher, boulanger, restaurateur, mécanicien, chocolatier, esthéticien, coiffeur, plombier, électricien, vendeur, carrossier, menuisier, carreleur, maçon, jardinier...

33

**Défi Des talents**

La 3e édition du Défi des Talents (DDT) s’est déroulée à l’efp Les 6 et 7 février 2020, en même temps que certaines présélections du concours World Skills Belgium 2020.

L’édition 2020 a permis la participation de 775 élèves provenant de 39 écoles différentes. Les élèves, divisés en équipes, étaient invités à collaborer afin de réaliser un parcours de 16 défis représentatifs de différentes professions.

Pour cette 3ème édition, les participants ont relevé 16 défis représentant 40 métiers. Ils ont découvert 10 métiers en compétitions et participé à 53 activités professionnelles.

Les 39 écoles représentées ont permis à 68 accompagnateurs scolaires d’accompagner leurs élèves à l’évènement. Nos partenaires ont également répondu présent en permettant à certains de leurs collègues d’accompagner et de guider les groupes. Nous avons comptabilisé un total de 50 guides sur les 2 Journées. Les guides jouent un rôle crucial dans le projet. L’objectif est de créer un binôme école/associatif pour mieux répondre aux questions des jeunes, mais également pour permettre aux personnes de se rencontrer, d’échanger et d’en apprendre davantage sur leurs pratiques.

Au sein de l’efp, 78 personnes ont pris part au projet dont 10 personnes en tant que guide.

L’édition 2020 compte plusieurs nouveautés :

- Une collaboration avec Worldskills Belgium et des animations en lien avec les présélections dans l’ensemble des métiers présentés en compétition
- De nouveaux métiers et de nouveaux défis
- Un quizz plus ambitieux pour les élèves qui ne participent pas directement à l’activité

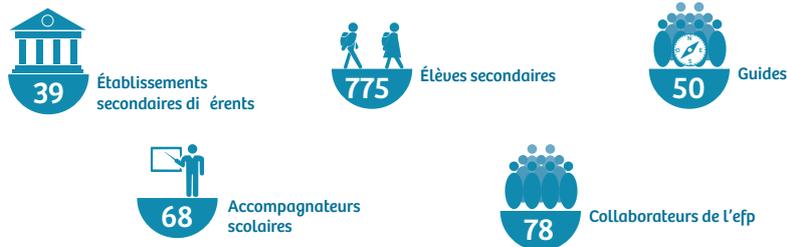
Nous avons été particulièrement chanceux de pouvoir organiser l’évènement avant l’annonce du confinement en mars 2020.

**Nombre de Défis - 1**  
**Nombre de Métiers - 40**  
**Nombre de compétitions - 10**  
**Nombre d’Activités - 53**



34

**Chiffres 2020**



# Validation des compétences

La **Validation des compétences** permet aux citoyens de plus de 18 ans de faire reconnaître officiellement leurs compétences acquises par l'expérience.

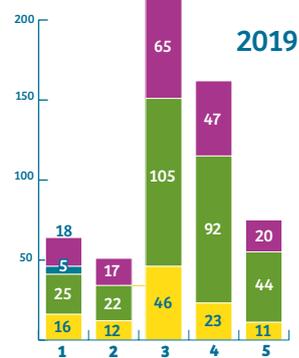
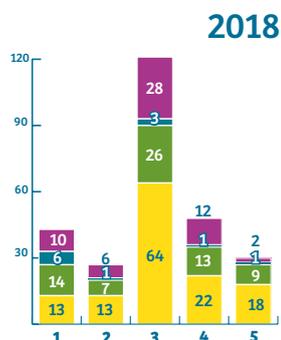
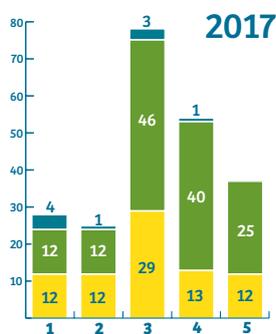
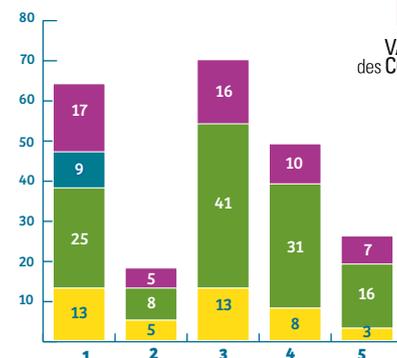
Le Titre de compétence ainsi obtenu offre au candidat une reconnaissance professionnelle, un accès individualisé à la formation continue et une valorisation de ses compétences sur le marché de l'emploi.

L'efp propose la Validation des compétences pour **4 métiers** :

- Coiffeur (renouvellement de l'agrément en 2017)
- Peintre décorateur (renouvellement de l'agrément en 2017)
- Esthéticien (agrément en 2018)
- Serveur (en partenariat avec le Centre de Référence Professionnelle bruxellois HorecaBePro)

Par ailleurs, la **Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF)** délivre des Titres de compétences par module de formation. Désormais, un Titre de compétence est également délivré automatiquement lorsqu'une personne réussit une épreuve certificative chez un opérateur de formation faisant partie du Consortium de Validation des compétences. Le processus évite la redondance des épreuves à réussir et assure l'existence de passerelles entre les formations.

2020



■ Esthéticien  
■ Serveur en salle  
■ Peintre  
■ Coiffeur

1. Sessions programmées
2. Sessions organisées
3. Candidats inscrits
4. Candidats venus
5. Titre de compétences délivrés

36

## Qualité

Le service qualité de l'efp a pour mission, entre autres, de faciliter le parcours de l'apprenant et le travail du personnel en garantissant une uniformité et une équité par la mise en place d'outils de travail, d'évaluation et de contrôle pour soutenir un pilotage adéquat de l'efp et un partage d'informations efficient en interne et avec nos partenaires.

### Enquête de satisfaction

L'efp réalise chaque année une enquête de satisfaction en interne, auprès des formateurs, d'une part, et des apprenants, d'autre part, dans le but d'améliorer constamment ses services.

En 2020, en raison de la pandémie de COVID-19, l'enquête n'a pas été réalisée. Nous tenons, cependant, à souligner l'importance de ces pratiques. Les enquêtes de satisfaction sont un outil stratégique pour l'entreprise et permettent, entre autres, d'identifier les besoins et de mettre le doigt sur les actions à améliorer.

### Réclamations

Un dispositif de réclamation est mis sur pied pour les apprenants qui souhaitent contester la procédure ayant conduit :

- À la signification d'un résultat « échec » ou « doublement » sanctionnant une année d'étude
- À une exclusion temporaire ou définitive du centre de formation

Cette réclamation, argumentée, est introduite auprès du centre. Si l'apprenant n'est pas satisfait de la décision prise par le centre, il lui est possible d'adresser un recours à la Cocof.

### Réclamation 2019-2020

En 2020, on observe que, dans 100% des cas de recours, la décision initiale de l'efp a été maintenue et confirmée par le service juridique du Service francophone bruxellois.

# Ressources humaines

Le service Ressources Humaines vise la mobilisation et le développement des compétences, ainsi que le bien-être des collaborateurs et des formateurs tout en garantissant la sécurité juridique et réglementaire des actions RH du centre.

Les missions du service sont les suivantes :

1. Recrutement
2. Suivi administratif
3. Développement des compétences et motivation des collaborateurs et des formateurs
4. Relations sociales (organisation du suivi du conseil d'entreprise et des élections sociales)

## Recrutement

### Engagements personnel administratif et formateurs

En 2020, l'efp a engagé 82 nouvelles personnes dont :

- 16 membres du personnel administratif
- 66 formateurs

**85** membres du personnel administratif + 4 étudiants  
**10** Formateurs CDI  
**236** Formateurs CDD  
**342** Formateurs indépendants

### Nombre d'heures prestées par filière de formation

en apprentissage	<b>16 103 h</b>
en chef d'entreprise	<b>60 632 h</b>

## Agréments et extension d'agrèments

Préalablement à l'engagement d'un formateur, le centre introduit une **demande d'agrément** auprès du conseiller pédagogique du sfpm. Sur base du dossier qui lui aura été transmis, le conseiller remet un avis favorable ou défavorable. En 2020, **92 demandes** de nouvel agrément ont été introduites et **89** ont été **acceptées**.

Lorsqu'une nouvelle matière est attribuée à un formateur, une demande d'**extension d'agrément** doit être introduite. En 2020, **63** demandes d'extension d'agrément ont été introduites et **59** ont été **acceptées**.

**92** demandes de nouvel agrément  
**89** nouveaux agréments acceptés  
**53** demandes d'extension d'agrément  
**59** extensions d'agrément acceptées

## Formations

Afin de continuer à renforcer ses compétences, l'efp valorise la formation tant des formateurs qu'au personnel administratif. Au total, en 2020,

- 25 formateurs ont suivi une formation, ce qui représente 616 heures de formation
- 61 personnel administratif ont suivi une formation, ce qui représente 1118 heures de formation

## Télétravail

Suite aux décisions prises par Le Conseil national de sécurité afin de prévenir la propagation du Covid-19, l'ensemble du personnel a été mis en télétravail. L'efp facilité la continuité des activités en installant Microsoft 360.

# Communication

En tant qu'organisme de formation existant depuis plus de 50 ans, l'efp bénéficie depuis toutes ces années d'une relative notoriété naturelle.

Cependant, pour nous faire connaître davantage, asseoir notre identité et, surtout, améliorer l'information du public, nous travaillons quotidiennement à la construction et à la promotion de nos formations, à la valorisation de la formation en alternance pme ainsi qu'à la mise en valeur des initiatives et des projets développés par les acteurs du centre.

Site internet

Réseaux sociaux

Accueil

**Presse & média**

- 14 articles de presse
- 967 spots radio
- 12 semaines de présence au cinéma
- 41 copulés vidéos réalisées
- 10 semaines de présence dans les trams, bus et métros
- 332 campagnes mail
- 21 semaines de présence web

**Événements**

- 8 événements externes
- 9 événements internes
- 186 personnes sur 10 usites d'atelier et 1 usite virtuelle

**Site internet**

- 380.106 visiteurs
- 64,28% de connexion via mobile
- 33,35% de connexion via desktop
- 2,73% de connexion via tablette
- 59% de trafic via Google
- 7,5% de connexion via réseaux sociaux

**Réseaux sociaux**

- 9181 fans sur Facebook
- 1575 abonnés sur Instagram
- 4513 abonnés sur LinkedIn
- 357 abonnés sur Twitter
- 756 abonnés sur Youtube
- 154 campagnes payantes (réseaux sociaux)
- 18 campagnes payantes (Google Ads)

**Accueil**

- 32.155 appels traités
- 19.418 mails traités dans la boîte info

**L'e-tour des métiers**

La crise sanitaire nous a imposé d'annuler notre Journée Porte Ouverte ainsi que l'ensemble de nos évènements et projets d'orientation des publics. Nous avons décidé de nous réinventer et de proposer une Journée Porte Ouverte à distance.

Il semble utile de présenter ce projet novateur qui a permis de répondre également à une demande d'orientation des publics. L'e-tour des métiers est un projet qui a été mis sur pied rapidement en avril 2020 afin de pouvoir proposer aux publics une alternative à la Journée Portes Ouvertes. La mise en place de ce projet s'est opérée au moment où l'ensemble des salons SIEP wallons et des actions d'orientation étaient annulées à cause de l'actualité sanitaire et du confinement.

L'idée était simple : réunir par groupes de métiers spécifiques les acteurs de la formation (professionnels en activités, personnel administratif (responsable et/ou gestionnaires de pôles) et les responsables des stages (sfpmc – délégués à la tutelle) et de répondre aux questions du public.

L'e-tour des métiers a permis d'organiser 32 workshops à distance et disponibles en replay sur la chaîne YouTube de l'efp. Au total, 91 métiers ont été représentés, 93 formateurs se sont investis dans ce projet et 794 personnes ont participé à l'évènement.



40

# Ressources financières

En 2020, l'ensemble des activités du centre se traduit financièrement dans les comptes de la manière suivante :

**Comptes de résultats**

L'année 2020 se clôture avec un résultat d'exercice de 115.114,70€ selon l'approbation de l'Assemblée Générale qui arrête les comptes en juin 2021.

Les comptes de résultats ont enregistré :

**Les produits**

- Recettes liées à l'organisation de la formation de base :
  - Subside principal : 9.766.000€ dont 487.000€ de subside en investissements
  - Subside européens et cofinancement : 1.299.296€
  - Subside régional : 490.000€ soutien développement – formation, communication et équipement
  - Autres subsides 357.895€
  - Frais d'inscriptions : 1.672.579€

Recettes formation continue : 539.189€

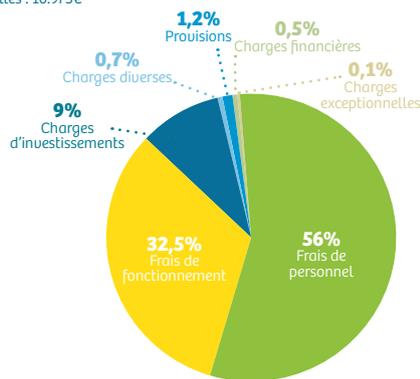
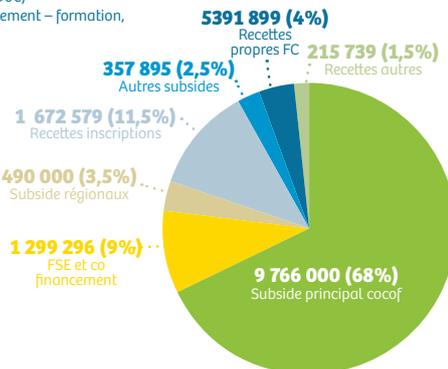
**Recettes autres**

- Refacturations des locaux, frais de fonctionnement : 100.717€
- Récupération des avantages fiscaux 115.022€

**Les charges**

- Frais de personnel : 7.712.585€
- Frais de fonctionnement : 4.476.172€

- Charge d'investissement dans les équipements et l'infrastructure
  - Amortissements : 1.185.364€
- Réduction de valeur des créances douteuses : 100.380€ selon l'adoption des règles d'évaluation
- Dotation aux provisions : proposition de 145.930€
- Charges financières : 82.256€
- Charges exceptionnelles : 16.973€



En 2020, l'efp a investi à hauteur de 980.552€ d'équipements pédagogiques, de développement en infrastructures. L'efp rencontre ainsi les objectifs suivants de son plan stratégique 2018-2022 :

- Infrastructure et aménagement : 277.253€
- Machines, outillages et matériel : 25.478€
- Informatique et logiciel : 452.961€
- Matériel pédagogique : 211.818€
- ERP : 4.885€
- Autres : 8.157€

41

# Partenariats

Depuis plusieurs années, l'efp et le spfme développent une véritable dynamique partenariale avec des acteurs du monde économique, politique, social et de nombreuses institutions publiques.

Les objectifs de ce travail en réseau sont multiples :

- Développer la notoriété du centre, promouvoir sa spécificité et ses résultats
- Impliquer les parties prenantes dans la communication corporate de l'efp
- Être un acteur reconnu de l'alternance, de l'entrepreneuriat et de la formation continue et un acteur impliqué dans les stratégies du Gouvernement bruxellois pour ces thématiques
- Défendre les intérêts de l'efp, de ses apprenants, de ses formateurs en vue de garantir un niveau d'excellence des formations et donc l'insertion dans l'emploi à l'issue de celles-ci
- Mettre en place une stratégie de veille qui permette
  - L'intégration des nouvelles compétences économiques, sociales, techniques et environnementales dans les formations
  - Le développement d'une offre de formation dans des métiers répondant aux besoins du marché de l'emploi bruxellois
- Initier des projets innovants et expérimentaux visant à créer des ponts entre différentes structures et à capitaliser sur les forces des uns et des autres
- Bénéficier d'un échange d'expériences avec d'autres pays en vue de :
  - Améliorer nos processus, nos méthodes, la pédagogie et la didactique
  - Assurer une mobilité de nos apprenants, de nos formateurs et du personnel pédagogique afin de se confronter à la réalité professionnelle d'autres pays

## Les partenaires publics

- Les gouvernements, les parlements et les cabinets ministériels
- Le monde politique en général
- Les administrations, OIP : Cocof, Actiris, Bruxelles-Formation, Bruxelles Economie-Emploi...
- Le Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale (Brupartners)
- La Cité des Métiers
- Les pôles Formation-Emploi
- Les Missions locales
- View Brussels
- Le consortium de Validation des compétences

- Le Service Francophone des Métiers et des Qualifications
- L'Office Francophone de Formation en Alternance

## Les partenaires privés

- Les entreprises (des secteurs marchand et non-marchand)
- La Fondation Roi Baudouin

## Les partenaires sectoriels

- Les Fédérations patronales sectorielles et interprofessionnelles, membres de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de l'efp (plus d'informations page 54)
- Les Fonds sectoriels

## Les partenaires régionaux, communautaires et internationaux

- L'IFAPME, l'IAWM, Syntra Brussels, Syntra Vlaanderen
- La Fondation Paul Bocuse (France), la Maison Familiale Rurale (France), le Centre Interrégional de perfectionnement (Suisse)

42

## Le Conseil d'Administration de l'efp arrêté à l'Assemblée Générale du 24 juin 2019

### BUREAU

Président : Wambersie Christophe

Vice-présidents :

- 1<sup>er</sup> : Vanderhaegen Jean-Christophe
- 2<sup>e</sup> : Thiry Eric
- 3<sup>e</sup> : Vanderhaegen Mehdi

Membres du Bureau :

- Tomag Paulo
- Van Schendel Pierre
- Piscicelli David
- Wuytens Laurence

### Administrateurs représentant les organisations professionnelles

- |                            |                              |
|----------------------------|------------------------------|
| Istas Serge                | Vanderhaegen Jean-Christophe |
| Lannoy Jean-Pierre         | Vanderhaegen Mehdi           |
| Lardennois André           | Van Hee Stefaan              |
| Marck Patrick              | Van Mol Filip                |
| Tomag Paulo                | Wauters Marc                 |
| Van Nuijs Thierry          | Wuytens Laurence             |
| Vanderbreestraeten Patrick |                              |

### Administrateurs représentant les associations interprofessionnelles

- |                      |                   |
|----------------------|-------------------|
| Oppitz Fabrice       | Rodriguez Antonio |
| Wambersie Christophe | Thiry Eric        |
| Piscicelli David     |                   |
| Lejeune Christian    |                   |

### 2 représentants choisis en raison de leur compétence utile au secteur des PME

- Delwart Valentine - Commune d'Uccle
- Van Schendel Pierre - SDI

### 2 représentants de l'administration de la Commission Communautaire française

- M. Boufayt Emmanuel
- Mme Lambrechts Bernadette

### 2 représentants du Gouvernement bruxellois

- Cristina Amboldi - Cabinet du Ministre Bernard Clerfayt
- Aurélie Mahoux - Cabinet du Ministre Alain Maron

## Les associations membres de l'Assemblée Générale

### Associations professionnelles



APLSIA - Association Professionnelle du libre service indépendant en alimentation



L'Association belge des Podologues

Confédération de la boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et glacierie de Belgique (BPCG)



Confédération de la Construction



CRECCB - Compagnie Royale des Expert-

Comptables et Comptables de Belgique



ELOYA - Union des électriciens



FEBELCAR - Fédération Royale Belge des Carrossiers



Fecamo - Fédération Belge des Entrepreneurs Carreleurs et Mosaïstes



Fed.Ho.Re.Ca Bruxelles



FEDECOM



Federia - Association professionnelle pour les métiers de l'immobilier



Fedrabel- Fédération des Courtiers en Assurance & Intermédiaires Financiers de Belgique



FeWeb - Fédération des métiers du Web



Fédération Nationale des Bouchers, Charcutiers et Traiteurs de Belgique



Fédération francophone de la boulangerie, pâtisserie, glacierie, confiserie et chocolaterie



Funebra



Fitness.be (BBF & W)



ICS



NAREDI - Fédération Belge de l'Industrie et du Commerce des Compléments Alimentaires, Produits Naturels, de Réforme et de Diététique



Société de Médecine dentaire asbl



Techlink



TRAXIO

43

**Febelhair**  
 Fédération des professionnels  
 de la coiffure en Belgique  
 (Federation of Belgian  
 hairdressers)

**UNEB**  
 Union Nationale des  
 Esthéticiennes de Belgique

**URFB**  
 Union Royale des Fleuristes de  
 Belgique

**Association Interprofessionnelles**

**IZEO**  
 IZEO

**sdi**  
 Syndicats des Indépendants

**sni**  
 Syndicat Neutre  
 pour les Indépendants

**UCM**  
 Union des Classes Moyennes  
 de Bruxelles-Capitale

**unplib**  
 Union Nationale des  
 Professions Libérales et Intellectuelles  
 de Belgique

**Nos partenaires non membres de nos instances dirigeantes**



**sfpm**  
 la formation  
 en alternance

**efp**  
 formateur  
 de talents

efp asbl  
 rue de Stalle 292b - 1180 Bruxelles  
 0800 85 210 - info@efp.be

**efp.be**

Présentation générale : <https://www.youtube.com/watch?v=UmIBYA6EKdQ>

Témoignage d'un ancien apprenant devenu formateur : [https://www.youtube.com/watch?v=VPn3F\\_aa3Mg](https://www.youtube.com/watch?v=VPn3F_aa3Mg)

Exemple de reconversion professionnelle : <https://www.youtube.com/watch?v=sndlXGy5jQs>

e-tour des métiers : exemple : <https://www.youtube.com/watch?v=8ZzBcKgCDJw>

Défi des talents : <https://www.youtube.com/watch?v=hhqUE9NVkZc&t=2s>

#### 4.2. LIENS/PASSERELLES AVEC LES AUTRES ENTITÉS (M. ALAIN GOREUX – OFFA)

- Quels sont les organismes actifs et dans quels secteurs ?
- Quels sont les passerelles entre les organismes relevant d'entités différentes ?
- Quels budgets ?



Comment améliorer la  
formation en alternance à  
Bruxelles ?

Samedi 11 juin 2022

## L'OFFA, UNE GOUVERNANCE ORIGINALE

L'Office francophone de la formation en alternance est un organisme d'intérêt public (OIP de type B) créé suite à la signature en 2008 de l'Accord de coopération-cadre relatif à l'alternance, modifié par le Décret du 28 mars 2014 (annexe 1) et l'arrêté de la COCOF du 15 juin 2017 (annexe 2).

Tous les textes réglementaires relatifs à la formation en alternance sont disponibles sur le site de l'OFFA :

<https://www.formationalternance.be/home/textes-legaux-et-publications.html>

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

2

## LES MISSIONS DE L'OFFA (article 5)

**L'OFFA est chargé du pilotage de la formation en alternance** et a reçu une quinzaine de missions :

1. proposer et recommander aux Gouvernements toute mesure utile au développement de la formation en alternance ;
2. remettre un avis sur les avant-projets de décret ou d'ordonnance ainsi que les projets d'arrêté ou règlement relatif à la mise en œuvre de l'accord de coopération-cadre du 24 octobre 2008 ;
3. être le garant du statut et de la mobilité de l'apprenant en alternance quel que soit l'opérateur de formation choisi par celui-ci ;

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

4

## L'OFFA, UNE GOUVERNANCE ORIGINALE

Création effective le 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Est installé à Bruxelles et occupe actuellement dix collaborateurs : 5 sur payroll OFFA et 5 détachés (2 RW et 3 FWB).

Rapporte à 3 gouvernements de tutelle : Région wallonne (RW), Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et Commission communautaire francophone de Bruxelles (COCOF).

Financé par ses 3 pouvoirs de tutelle à hauteur de 60 % à charge de la RW, 25 % de la FWB et 15 % de la COCOF.

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

3

## LES MISSIONS DE L'OFFA

4. assurer la transparence entre offre et demande de contrat d'alternance, en collaboration avec les opérateurs et éventuellement avec les secteurs professionnels ;
5. organiser, sans préjudice des actions de promotion menées par les opérateurs de formation en alternance, la promotion globale de la formation en alternance, notamment auprès des entreprises et, si nécessaire, avec les fédérations professionnelles ;
6. assurer une coordination au niveau local, éventuellement à partir des Conseils zonaux de l'Alternance, entre les opérateurs de formation en alternance et l'enseignement dans le domaine de l'information et de l'orientation des jeunes ;

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

5

## LES MISSIONS DE L'OFFA

7. procéder à un examen quantitatif et qualitatif permanent de la situation de la formation en alternance en région de langue française et en région bilingue de Bruxelles-Capitale afin de doter la formation en alternance d'un système d'indicateurs, en collaboration avec les opérateurs de Formation en alternance et, si nécessaire, avec le soutien des services et administrations des Gouvernements ou tous autres organismes compétents en matière de formation en alternance ainsi qu'en matière de prospective et de statistique ;
8. collaborer, en tant qu'experts, aux travaux de la Chambre Enseignement-Formation du SFMQ ;

6

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

## LES MISSIONS DE L'OFFA

12. élaborer et adresser annuellement et conjointement aux Gouvernements un rapport d'activités comprenant une évaluation de la mise en œuvre du présent accord de coopération ;
13. remettre des avis aux Gouvernements sur les demandes d'agrément des actions de formation en alternance liées à l'octroi d'incitants financiers aux entreprises ;
14. organiser une procédure de médiation à la demande de l'entreprise en ce qui concerne l'octroi, la suspension ou le retrait d'agrément et à la demande de l'opérateur de formation concernant toute problématique liée à l'exécution du contrat de formation en alternance.

8

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

## LES MISSIONS DE L'OFFA

9. inscrire la formation en alternance dans le contexte institutionnel et socio-économique ainsi que dans les politiques d'Education et de Formation tout au long de la vie tant au niveau francophone qu'europpéen ;
10. décider de l'octroi et liquider aux entreprises les incitants financiers à la formation en alternance visés à l'article 15, § 2 ;
11. concevoir les outils et les indicateurs d'évaluation globale de la formation en alternance, en concertation avec les opérateurs de formation en alternance ;

7

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

## LES AXES STRATÉGIQUES DU CONTRAT DE GESTION

L'actuel contrat de gestion (2017 - 2022) a souhaité créer un espace de confiance mutuelle entre les partenaires afin de déployer quantitativement et qualitativement la formation en alternance.

Il a été préparé afin de développer les 4 axes stratégiques suivants :

- **pilotage de l'alternance**
- **synergies et développement d'outils communs**
- **promotion de l'alternance**
- **monitoring de l'alternance**

9

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

## SYNERGIE ET DÉVELOPPEMENT D'OUTILS COMMUNS (axe 2)

- Mise en place et support de la Commission d'agrément et de médiation
- Accompagnement d'expériences pilotes de collaboration menées par des CEFA et l'IFAPME ou le SFPME
- Proposer un modèle commun de « bilan de compétences »
- Proposer une fixation harmonisée des niveaux de compétences A/B/C (établissement de plans de formation communs)

11

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

## PROMOTION DE L'ALTERNANCE (axe 3)

- Formation/sensibilisation à l'alternance
- Soutien à l'organisation d'événements liés à la promotion de l'alternance
- Promotion et gestion des incitants financiers à la formation en alternance

13

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

## PILOTAGE DE L'ALTERNANCE (axe 1)

- Optimiser l'offre de places en entreprise
- Être l'acteur-ressource de l'information en matière d'alternance
- Initier et coordonner des réflexions et échanges relatif à l'optimalisation de l'alternance en tant que filière d'excellence
- Elaborer des propositions d'harmonisation des certifications obtenues au terme des formations organisées dans le cadre du contrat d'alternance commun

10

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

## SYNERGIE ET DÉVELOPPEMENT D'OUTILS COMMUNS (axe 2)

- Soutenir la mobilité des apprenants entre opérateurs
- Rédaction d'un modèle commun de contrat d'alternance et du Vade-mecum de la formation en alternance
- Création d'une plateforme interactive de l'alternance
- Création de grilles de correspondance entre les formations « enseignement » et celles de la « formation professionnelle »

12

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

## CAMPAGNE ALT +



[www.alt-plus.be](http://www.alt-plus.be)

14

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

## MONITORING DE L'ALTERNANCE (axe 4)

La finalité d'un outil comme OPLA n'est pas d'être une base de données coercive, ni d'être un outil de contrôle mais bien d'être un outil de gestion et d'aide à la décision.

Malgré de nombreux efforts, les informations des CEFA bruxellois et de l'EFP ne sont pas encore présentes sur la plateforme et cette absence empêche d'avoir une vue complète du secteur telle que prévue par la réglementation et par le bon sens.

16

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

## MONITORING DE L'ALTERNANCE (axe 4)

Depuis fin 2019, un outil commun (OPLA) est mis à la disposition de tous les opérateurs francophones.

Cette plateforme sécurisée reprend toutes les entreprises agréées (+ la liste des métiers), les apprenants, les contrats d'alternance, les certifications, le suivi des incitants financiers wallons, etc.. et elle est reliée en temps réel à des sources authentiques (BCE, RN, DIMONA) afin de garantir la pertinence des informations.

Avec la mise en service d'OPLA, un grand nombre de données sont disponibles et l'OFFA remarque/regrette une sous utilisation des données disponibles, notamment par les opérateurs.

15

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

## MONITORING DE L'ALTERNANCE (axe 4)

### Mise en situation 1 :

Vous organisez une formation pour les métiers du bâtiment et la question qui se pose tous les ans est de savoir si vous la gardez ou pas.

Vous avez bien sûr les chiffres de votre centre de formation mais vous aimeriez savoir quelle est l'évolution du nombre d'apprenants sous contrat d'alternance dans le secteur de la construction lors de ces 4 dernières années scolaires.

Augmentation ou diminution ?

Pourcentage d'évolution :

Entre 10 et 20 %

Entre 20 et 30 %

Entre 30 et 40 %

Entre 40 et 50 %

Plus de 50 %

17

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

## MONITORING DE L'ALTERNANCE (axe 4)

### Mise en situation 1 :

L'analyse des données disponibles nous indique :

- # contrats année 2018 – 2019 = 3.542 contrats en CP 124
- # contrats année 2019 – 2020 = 2.179 contrats en CP 124
- # contrats année 2020 – 2021 = 1.863 contrats en CP 124
- # contrats année 2021 – 2022 = 1.610 contrats en CP 124 (au 25 avril)

**Diminution en 4 ans de ± 55 % du nombre de contrats**

18

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

## MONITORING DE L'ALTERNANCE (axe 4)

### Mise en situation 2 : (année 2020 – 2021)

Région/EE	Apprentis Femmin					Apprentis Masculin						
	17-	18-19	20-21	22-23	24+	17-	18-19	20-21	22-23	24+		
Brabant Wallon	233	52	80	59	19	3	686	170	243	175	77	21
Bruxelles	46	10	16	17	2	1	197	37	81	49	25	5
DG	17	2	8	3	3	1	58	13	23	14	7	1
Hainaut - Hainaut Centre	554	173	206	132	34	9	1202	403	602	298	86	13
Hainaut - Hainaut Sud	620	178	214	167	43	18	1854	514	696	438	133	33
Hainaut - Wallonie Picarde	338	100	113	65	35	5	651	181	259	158	44	9
Liège - Huy-Waremme	188	43	88	41	14	2	509	152	210	109	26	3
Liège - Vièves	596	145	216	157	56	22	1680	420	614	439	109	38
Liège - Verviers	227	71	94	45	15	2	651	277	210	139	27	9
Luxembourg	279	94	115	57	8	5	728	248	294	152	32	2
Namur	842	110	135	75	18	4	1059	303	422	247	67	14
<b>Total</b>	<b>5400</b>	<b>898</b>	<b>1085</b>	<b>818</b>	<b>297</b>	<b>72</b>	<b>9945</b>	<b>2744</b>	<b>3562</b>	<b>2198</b>	<b>693</b>	<b>148</b>
0 (Non localisé)	113	34	48	23	8	0	299	91	113	69	19	7
Total d'apprentis tous contrats :											1319	

20

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

## MONITORING DE L'ALTERNANCE (axe 4)

### Mise en situation 2 :

Vu que nous sortons tout doucement de la crise sanitaire, vous aimeriez connaître l'évolution du nombre d'apprenants avec et sans contrat(s) par bassin avec une répartition par genre et par âge ?

Augmentation ou diminution ?

Pourcentage d'évolution :

- Avec contrat :**
- Entre 0 et 1 %
  - Entre 1 et 2 %
  - Entre 2 et 3 %
  - Entre 3 et 4 %
  - Plus de 4 %
- Sans contrat :**
- Entre 10 et 20 %
  - Entre 20 et 30 %
  - Entre 30 et 40 %
  - Entre 40 et 50 %
  - Plus de 50 %

19

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

## MONITORING DE L'ALTERNANCE (axe 4)

### Mise en situation 2 : (année 2021 – 2022)

Région/EE	Apprentis Femmin					Apprentis Masculin						
	17-	18-19	20-21	22-23	24+	17-	18-19	20-21	22-23	24+		
Brabant Wallon	211	64	74	46	19	5	646	148	209	157	86	19
Bruxelles	51	12	20	13	6	0	263	62	87	76	30	6
DG	17	4	6	3	3	1	49	13	12	17	4	3
Hainaut - Hainaut Centre	613	195	250	119	39	10	1320	407	519	296	85	13
Hainaut - Hainaut Sud	657	236	208	142	53	18	1789	544	634	448	135	28
Hainaut - Wallonie Picarde	361	101	151	69	28	12	653	207	309	136	39	9
Liège - Huy-Waremme	225	71	86	46	17	5	520	149	231	107	25	5
Liège - Vièves	604	150	228	136	63	8	1836	411	627	392	111	33
Liège - Verviers	324	65	91	54	9	5	656	240	299	125	32	7
Luxembourg	317	109	130	65	9	4	766	245	332	147	44	7
Namur	328	112	159	59	22	6	1091	345	426	258	75	15
<b>Total</b>	<b>3838</b>	<b>1128</b>	<b>1413</b>	<b>795</b>	<b>265</b>	<b>76</b>	<b>9335</b>	<b>2771</b>	<b>3614</b>	<b>2149</b>	<b>697</b>	<b>143</b>
0 (Non localisé)	109	34	51	17	10	2	296	87	118	68	20	3
Total d'apprenants tous contrats :											1319	

Augmentation de 1,75 %

21

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

## MONITORING DE L'ALTERNANCE (axe 4)

Mise en situation 2.: (année 2020 - 2021)

Région/EFPE	Total	Apprentis Femmes				Apprentis Masculins			
		17	18-19	20-21	22-23	17	18-19	20-21	22-23
Brabant Wallon	18	15	3	0	0	21	16	2	3
Bruxelles	1	1	0	0	0	0	0	0	0
DG	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Hainaut - Hainaut Centre	45	43	2	0	0	81	70	9	2
Hainaut - Hainaut Sud	39	31	4	3	1	67	52	8	6
Hainaut - Walonie Picarde	25	20	5	0	0	37	36	1	0
Hainaut - Walonie Flandre	19	15	2	2	0	19	16	1	2
Lige - Lige	28	26	2	0	0	58	50	6	1
Lige - Verviers	20	16	1	3	0	36	33	3	0
Luxembourg	5	4	1	0	0	14	11	2	1
Namur	24	22	2	0	0	62	49	9	3
<b>Total</b>	<b>225</b>	<b>194</b>	<b>19</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>395</b>	<b>335</b>	<b>41</b>	<b>18</b>
0 (Non localisé)									
Total d'apprentis sans contrat : 6									

22

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

## SITUATION À BRUXELLES

Il y a 5 opérateurs qui dépendent de l'enseignement à Bruxelles (CEFA) issus des 3 réseaux (1 WBE, 2 CPEONS et 2 SEGEC) et l'EFPP qui dépend de la formation professionnelle mais il y a plus que 6 lieux de formation vu que certains CEFA utilisent différentes écoles pour dispenser les cours généraux :

- CEFA d'Ixelles - Schaerbeek
- CEFA de Bruxelles-Ville
- CEFA d'Anderlecht
- CEFA de Laeken
- CEFA du CERIA
- EFP à Uccle

24

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

## MONITORING DE L'ALTERNANCE (axe 4)

Mise en situation 2.: (année 2021 - 2022)

Région/EFPE	Total	Apprentis Femmes				Apprentis Masculins			
		17	18-19	20-21	22-23	17	18-19	20-21	22-23
Brabant Wallon	10	0	4	0	0	41	9	13	3
Bruxelles	2	0	0	2	0	0	5	1	0
DG	0	0	0	0	0	4	1	0	0
Hainaut - Hainaut Centre	38	11	15	11	1	92	26	40	23
Hainaut - Hainaut Sud	58	12	28	13	3	139	34	69	26
Hainaut - Walonie Picarde	43	15	20	5	2	81	21	34	20
Hainaut - Walonie Flandre	19	6	7	4	2	0	46	8	21
Lige - Lige	61	19	23	10	6	131	26	70	23
Lige - Verviers	27	8	11	7	1	57	23	22	8
Luxembourg	18	8	9	1	0	41	13	12	15
Namur	32	9	17	4	2	0	81	22	38
<b>Total</b>	<b>308</b>	<b>88</b>	<b>136</b>	<b>61</b>	<b>17</b>	<b>718</b>	<b>184</b>	<b>324</b>	<b>162</b>
0 (Non localisé)									
Total d'apprentis sans contrat : 36									

23

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

## Augmentation de 70 %

## SITUATION À BRUXELLES

Vu la particularité de Bruxelles de travailler avec des fonds FSE sollicités et redistribués par l'opérateur régional pour l'emploi (ACTIRIS), les opérateurs de formation de l'alternance sont contraints de conclure des conventions avec ACTIRIS afin d'être reconnus et financés par ACTIRIS comme partenaire de formation. Cet état de fait entraîne une charge de travail non négligeable pour les CEFA et l'EFPP pour encoder des données dans le dossier unique d'ACTIRIS au détriment de l'outil commun de l'alternance. Dès lors, la situation à Bruxelles est la moins aboutie en terme de partenariat transversal.

25

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

## SITUATION À BRUXELLES

Les contacts pris par l'OFFA avec les services d'ACTIRIS n'ont malheureusement pas permis de 'rapatrier' les données encodées dans le dossier unique d'ACTIRIS vers la plateforme OPLA, les données n'étant pas les mêmes hormis quelques champs liés aux données personnelles des apprenants.

Des contacts sont donc en cours pour finaliser le transfert des données du SFPME via un flux nocturne (25 % des données déjà présentes dans OPLA) et pour externaliser via l'OFFA l'encodage des données des CEFA.

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

26

## SITUATION À BRUXELLES

En termes institutionnel, l'OFFA n'est malheureusement pas perçu/reconnu par les autres acteurs bruxellois (ACTIRIS, Bruxelles Formation, etc...) comme un interlocuteur en matière d'alternance alors que c'est déjà le cas en FWB et en RW et que ce rôle est repris/rappelé dans nos missions,

Dès lors, l'avantage d'avoir un interlocuteur neutre qui n'est pas directement un opérateur est soit 'oublié' dans le meilleur des cas, soit complètement 'nié' dans le pire.

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

28

## SITUATION À BRUXELLES

En termes d'offre de formation, de filières, etc,,, l'offre du SFPME est reprise dans le catalogue de formation lié à l'outil de recherche cartographique du site de l'OFFA :

[Offa - Catalogue de formations \(formationalternance.be\)](http://Offa - Catalogue de formations (formationalternance.be))

Des contacts sont également en cours avec les CEFA bruxellois pour mettre l'offre de formation en ligne pour la rentrée de septembre 2022 mais il n'y actuellement aucune info pour les CEFA bruxellois alors que l'offre des CEFA wallons est déjà présente depuis bientôt 3 ans.

Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

27



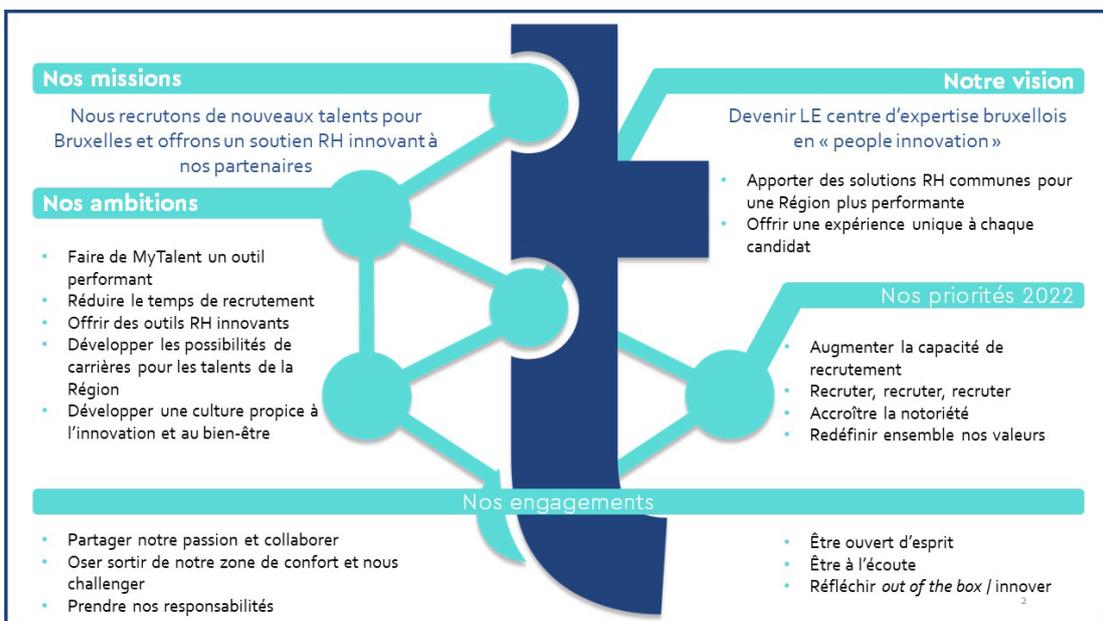
Présentation commission délibérative du  
Parlement francophone bruxellois, 11062022

29

**4.3. LIENS ENTRE LA FORMATION EN ALTERNANCE ET LE MONDE DE L'EMPLOI À BRUXELLES, SOUS L'ANGLE DES STAGES ET SOUS L'ANGLE DU MARCHÉ DU TRAVAIL (MME ISABELLE MEULEMANS – TALENT BRUSSELS, MME CRISTINA AMBOLDI – ACTIRIS, MME LUDIVINE DE MAGNANVILLE – FÉDÉRATION HORECA BRUXELLES, M. JEAN-PIERRE MARTIN – STIB)**

- Comment associer davantage le monde de l'emploi au secteur de la formation professionnelle ?
- Quelles sont les interactions des acteurs économiques avec les établissements de formation en alternance et le déroulement des cours ou l'établissement des programmes ?

**4.3.1. CONTRIBUTION DE MME ISABELLE MEULEMANS POUR TALENT BRUSSELS**



# Comment améliorer la formation en alternance?

## Comment y associer les employeurs publics bruxellois ?

I. Meulemans

11 juin 2022

info@talent.brussels | 02 435 15 55 | Boulevard Emile Jacqmainlaan 20 B-1000 Brussels | www.talent.brussels

3

## Contexte du marché bruxellois et impact sur les institutions publiques bruxelloises

- **Guerre/pénurie de talents:** Les institutions régionales bruxelloises ne sont pas épargnées ni par la guerre, ni par la pénurie de talents. Les profils techniques et les néerlandophones sont très rares sur le marché de l'emploi bruxellois
- **Attractivité du secteur public régional:** le secteur public régional souffre d'un déficit d'image ou d'un manque de cohérence d'image « régionale » comme employeur. Ceci impacte le nombre de candidats qui sollicite à la région
- **Décalage entre les profils recherchés et les profils disponibles:** on constate très souvent qu'on recherche le mouton à 5 pattes.

info@talent.brussels | 02 435 15 55 | Boulevard Emile Jacqmainlaan 20 B-1000 Brussels | www.talent.brussels

4

## Contexte du marché bruxellois et impact sur les institutions publiques bruxelloises

- Guerre/pénurie de talents: principalement métiers techniques et néerlandophones mais pas que
- Attractivité du secteur public régional
- Décalage entre les profils recherchés et les profils disponibles  
→ la formation en alternance peut être une solution win-win

info@talent.brussels | 02 435 15 55 | Boulevard Emile Jacqmainlaan 20 B-1000 Brussels | www.talent.brussels

5

## Faire de la formation en alternance un meilleur outil d'épanouissement

- **Garantir des trajets d'onboarding et d'accompagnement au sein des institutions régionales** : Ces trajets permettent de mieux comprendre le fonctionnement des institutions publiques bruxelloises et peuvent susciter l'envie de postuler à la Région.
- **Double ambassadeurs du savoir-faire des institutions régionales bruxelloises**: nos agents régionaux prennent un rôle d'ambassadeurs pour accompagner les personnes en formation et leur montrer leur savoir-faire métier; les personnes formées montrent ensuite dans d'autres organisations le savoir-faire métier acquis au sein des institutions.

## Faire de la formation en alternance un meilleur outil d'accès à l'emploi

- **Axe métier → en pénurie**: Pour les personnes en apprentissage ou en réorientation attirée par la fonction publique régionale, choisir une formation pour un métier en pénurie peut constituer un vrai accès à l'emploi public (une fois le statut modifié)
- **Axe compétences du futur?**: nous accompagnons les organisations régionales à réfléchir sur les profils et compétences nécessaires à l'horizon 2030. On voit émerger toute une série de nouvelles compétences qu'il pourrait être intéressant de développer dans le cursus théorique de la formation en alternance.

## Enjeux: faciliter la passerelle vers l'emploi public

- **Rigidité des statuts et principe d'égal accès à l'emploi public**: pouvoir proposer directement un contrat de travail reste quelque chose de difficile étant donné que les administrations doivent respecter les statuts en vigueur et une adaptation de ces textes reste également compliqué étant donné que nous devons respecter le principe d'égal accès à l'emploi public.
- **Statut plus souple pour les conditions d'accès à certains emplois**: talent.brussels travaille sur un assouplissement des règles pour accéder à un emploi statutaire et notamment le remplacement du diplôme par une expérience utile.



#### 4.3.2. CONTRIBUTION DE MME CRISTINA AMBOLDI POUR ACTIRIS

##### Présentation d'Actiris

Actiris, l'Office Régional bruxellois de l'Emploi, créé en 1989, exerce deux missions transversales :

- 1) Garantir un accompagnement de qualité à tous les chercheurs d'emploi dans leur transition vers un emploi durable et de qualité;
- 2) Fournir une offre de services gratuite à l'ensemble des employeurs dans leur recherche de collaborateurs.

Ces deux missions s'appuient sur un ensemble de missions complémentaires qui sont :

- Organiser le contrôle de la disponibilité des chercheurs d'emploi indemnisés;
- Procéder à l'octroi de dispenses à l'exigence de disponibilité;
- Régir le réseau des partenaires à l'emploi dans le but d'améliorer et diversifier les services rendus aux chercheurs d'emploi et aux employeurs;
- Gérer les programmes de remise au travail des chercheurs d'emploi inoccupés ainsi que les dispositifs de réinsertion professionnelle des travailleurs victimes de faillites et restructurations;
- Procéder à la commande de formations professionnelles en cohérence avec les besoins du marché de l'emploi;
- Mettre en œuvre la politique régionale de promotion de la diversité et de lutte contre les discriminations à l'embauche;
- Réaliser l'observation et l'analyse des évolutions du marché de l'emploi bruxellois ainsi que des transitions enseignement/formation/emploi.

Actiris, c'est aussi une équipe de 1.636 collaborateurs et un réseau de 244 partenaires au service des chercheurs d'emploi et des employeurs.

Nous comptons, en Région bruxelloise, 84.459 chercheurs d'emploi inscrits auprès d'Actiris en avril 2022, pour un taux de chômage de 14,7 %. Le chômage des jeunes atteint quant à lui un taux de 21,2 %, soit 8.197 jeunes chercheurs d'emploi en avril 2022.

Parmi ces chercheurs d'emploi :

- Il y a 53 % d'hommes et 47 % de femmes
- 10 % sont âgés de moins de 25 ans et 28 % ont 50 ans et plus
- 49 % sont des chercheurs d'emploi de longue durée (2 ans et plus)
- 62 % ont au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire (2<sup>ème</sup> degré) ou n'ont pas de diplôme reconnu en Belgique.

Après la crise sanitaire, nous constatons une reprise marquée des activités, ce qui se traduit par :

- Un taux de chômage en baisse, en ce compris celui des jeunes chercheurs d'emploi
- Une augmentation du nombre d'offres d'emploi qui reçoit directement Actiris. En effet, en avril 2022, Actiris a reçu 6.895 offres d'emploi, ce qui représente une augmentation de 72,5 % par rapport à avril 2021.

### **Actiris et la Formation en alternance**

Pour rappel, la formation en alternance est organisée via 2 filières du côté francophone : par les CEFAs (enseignement) ou par le SFPME-Efp (Il s'agit d'un seul opérateur de formation en alternance composé de deux entités).

#### *1. Partenariat avec les CEFAs*

Les CEFAS, centres d'éducation et de formation en alternance, sont des établissements d'enseignement professionnel de qualification.

Ces établissements accueillent les élèves souhaitant un apprentissage professionnel acquis directement dans le monde du travail. L'élève suit des cours théoriques deux jours par semaine dans un CEFA et trois jours par semaine sur un lieu de travail. Il conclut un contrat avec son employeur et est rémunéré.

L'offre d'enseignement qualifiant francophone en alternance est répartie sur 5 CEFA en Région bruxelloises (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degré).

6 secteurs sont concernés par des options organisées en alternance : Agronomie, Industrie, Construction, Hôtellerie-Alimentation, Economie, et Service aux Personnes.

Depuis de nombreuses années, Actiris octroie des subventions aux CEFAS pour permettre aux accompagnateurs d'aider et de soutenir l'élève dans sa recherche de stage.

En 2021, 1.145 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de ce partenariat, dont 717 jeunes garçons et 428 jeunes filles.

#### *2. Pôle Alternance au sein de la Direction Employeurs d'Actiris*

Créé en octobre 2017, ce pôle spécifique a pour mission d'informer les employeurs bruxellois sur l'enseignement et la formation en alternance afin d'ouvrir de nouvelles places de stages en alternance.

Quand un consultant du Pôle alternance reçoit une offre de stage en alternance, il en informe les CEFA et l'EPF ainsi que les acteurs néerlandophones de l'alternance afin que ceux-ci prennent le relai et trouver un candidat pour l'offre de stage. Actiris demande aux délégués à la tutelle ou à l'accompagnateur des CEFA de l'informer du suivi de l'offre. Or cette dernière étape n'est pas systématiquement respectée, mais des pistes d'amélioration ont été identifiées et mises en place et les échanges d'informations tendent à s'améliorer.

Il arrive aussi régulièrement que les consultants du Pôle orientent leur prospection d'offres de stage quand les opérateurs leur signalent des difficultés pour leurs apprenants à trouver des places. Dernièrement, ils ont prospecté en priorité les organisateurs d'événements, les prothésistes dentaires, les métiers de l'IT, la construction (pour les métiers de maçons, électromécaniciens, électriciens).

	2018	2019	2020	2021
Nombre d'employeurs informés sur l'alternance	1.296	1.600	1.287	1.012
Nombre d'employeurs qui ont marqué un intérêt	308	362	257	242
Nombre de places de stages envoyées aux opérateurs de l'alternance	501	1.857	744	769

### 3. Primes régionales

En 2018, le Gouvernement bruxellois a réformé, simplifié et amplifié le dispositif d'incitants pour l'alternance en mettant en place un incitant financier unique, disponible sur base d'un simple formulaire pour les employeurs, ainsi qu'une prime pour les jeunes en alternance.

Actiris est en charge de la gestion et du paiement de ces incitants financiers.

#### 3.1. Primes pour les entreprises

La prime « Tuteur » est une prime annuelle octroyée à l'employeur disposant d'un siège d'exploitation en Région bruxelloise pour chaque tuteur qui accompagne au maximum quatre apprenants simultanément et durant une période d'au moins 6 mois. Par apprenant, il faut entendre « la personne inscrite auprès d'un des opérateurs de formation ou d'enseignement en alternance reconnus, âgée de moins de 25 ans et qui conclut un contrat d'alternance ». La prime s'élève à 1.750 euros par tuteur.

Suite à la crise sanitaire et afin de booster la formation en alternance, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a modifié temporairement la réglementation de la prime « Tuteur ». Cette modification a pour but d'instaurer des conditions et modalités plus favorables pour l'employeur et d'élargir le groupe-cible des apprenants, en supprimant la condition de l'âge. Cela concerne les stages qui débutent entre le 1<sup>er</sup> septembre 2021 et le 30 juin 2022 pour une durée minimum de 6 mois. Le montant de la prime s'élève à 3.000 euros et elle n'est pas cumulable avec la prime Tuteur « classique ».

#### 3.2. Incitant pour l'apprenant

L'apprenant peut prétendre à la prime 'Jeune en alternance' qui s'élève à 500 euros à la fin d'une 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année de formation et à 750 euros à la fin d'une 3<sup>ème</sup> année de formation. Elle vise, inciter le jeune à suivre un stage pratique en entreprise et à mener ce stage jusqu'à son terme.

Elle s'adresse aux jeunes apprenants domiciliés en Région bruxelloise et qui ont moins de 18 ans au début de leur formation en alternance.

### 4. Collaboration entre view.brussels et le SFPME-Efp

Chaque année, Actiris, via son observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation, view.brussels, reçoit un listing des auditeurs ayant suivi une formation à l'Efp. Ces données sont croisées avec celles d'Actiris afin de déterminer les auditeurs qui sont inscrits auprès d'Actiris comme chercheurs d'emploi.

Sur les 3.459 auditeurs de l'Efp inscrits pour l'année 2021-2022, domiciliés en Région bruxelloise, 1.731 sont inscrits auprès d'Actiris comme chercheurs d'emploi en 2021, ce qui représente 50 % des auditeurs. Nous constatons une augmentation du nombre de chercheurs d'emploi inscrits comme auditeurs à l'Efp.

Cette augmentation s'explique, entre autres, par le fait que depuis 2019, la formation à l'Efp est gratuite pour les chercheurs d'emploi, domiciliés en Région bruxelloise et inscrits comme chercheur d'emploi inoccupé auprès d'Actiris.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Total auditeurs bruxellois inscrits à l'Efp	2.695	3.194	3.473	3.459
Nombre de chercheurs d'emploi	1.107	1.292	1.664	1.731
	37,7 %	40,5 %	47,9 %	50 %

Sur les 1.731 auditeurs inscrits comme chercheurs d'emploi, 53 % sont des femmes et 47 % des hommes. Le tableau ci-dessous vous indiquent le nombre d'auditeurs chercheurs d'emploi par pôle d'activités au sein de l'Efp.

	Auditeurs bruxellois (âgés de 18 ans et +)	Inscrits auprès d'Actiris	%
Alimentation	390	177	45,4 %
Art et Média	386	213	55,2 %
Bien-être	277	147	53,1 %
Commerce	332	178	53,6 %
Construction	511	251	49,1 %
Dora (1)	6	1	16,7 %
Gestion	234	135	57,7 %
Mobilité	269	111	41,3 %
Numérique	143	84	58,7 %
Services-CBC	911	434	47,6 %
<b>Total</b>	<b>3.459</b>	<b>1.731</b>	<b>50,0 %</b>

Sources : Efp, Actiris, Calculs view.brussels

### Pistes d'amélioration – recommandations

Pour Actiris, la priorité pour valoriser la formation en alternance est de sortir du processus de relégation dans lequel se trouve l'alternance pour la voir enfin comme ce qu'elle est vraiment à savoir une filière d'avenir qui mène à l'emploi (80 % des personnes trouvent un emploi à l'issue de leur formation en alternance). Et donc améliorer son image auprès des parents, des jeunes, des chercheurs d'emploi et des entreprises.

Si on veut en faire une filière d'excellence, il faut améliorer les compétences de base à l'entrée de la formation. Les apprenants, surtout les jeunes, n'ont pas les compétences suffisantes pour s'engager dans cette formation qui est exigeante. Un test de positionnement à l'inscription est une piste à étudier. L'objectif n'est pas de ne garder que les meilleurs mais surtout de préparer les jeunes avec une année préparatoire pour renforcer leurs compétences et en parallèle travailler sur l'orientation, la motivation et aussi les *soft skills* qui sont essentiels quand on entre dans le monde du travail.

Toujours dans cette volonté de faire de la formation en alternance une filière d'excellence, il faut inciter les hautes écoles et les universités à développer des filières d'alternance en leur sein, surtout dans les fonctions en pénurie. Cela permettrait aux étudiants, tout en suivant leurs cursus, de se confronter à la réalité de l'entreprise et ainsi être prêt à réussir la transition entre l'enseignement et le travail.

Un autre aspect important sur lequel il faudrait travailler consiste à rendre plus lisible et visible la formation en alternance. En effet, le domaine de la formation professionnelle francophone en général est un domaine complexe, regroupant de nombreux acteurs et il n'est pas aisé pour le citoyen de s'y retrouver. Prenons un exemple très simple concernant la formation en alternance, on parle d'auditeurs, d'apprenants, de chefs d'entreprise, du

(1) DORA = Développement, orientation, réussite, accrochage.

Sfpme-Efp, des CEFAs, de contrat d'alternance, de convention de stage ... autant de notions qui parlent peu ou pas aux citoyens.

Au niveau d'Actiris, il est important que l'on puisse intégrer dans nos analyses statistiques les données de l'Efp. Cette intégration nous permettra d'analyser les taux de sortie vers l'emploi des chercheurs d'emploi ayant suivi une formation en alternance, d'identifier les secteurs dans lesquels l'insertion à l'emploi est élevée et les secteurs qui nécessiteraient des adaptations au niveau de l'offre de formation en alternance. Ce sont des données importantes à communiquer dans le cadre de l'orientation des jeunes et des chercheurs d'emploi vers les métiers qui recrutent et les formations qui peuvent y mener.

Il faut augmenter le nombre de places de stage en alternance mais pour cela Actiris ne peut agir seul, nous avons besoin que les échanges d'informations entre les différents acteurs se renforcent et que les entreprises s'ouvrent à ce type de formation. Les incitants qui existent doivent être maintenus et éventuellement renforcés.

Dans le cadre des conventions quadripartites qu'Actiris conclue avec des entreprises, Bruxelles Formation et le VDAB Brussels, il faudrait également y intégrer les acteurs de l'alternance quand cela est possible pour donner l'opportunité à ces entreprises d'offrir des places de stage. Le Sfpme et l'Efp doivent aussi être mieux intégrés dans les Pôles Formation Emploi bruxellois.

Les défis de la formation en alternance sont nombreux et variés; ils concernent aussi bien les opérateurs de formation en alternance, l'enseignement, Actiris, les entreprises, le politique ... Pour pouvoir réformer ou adapter le dispositif de l'alternance, il faut oser, oser se poser les bonnes questions, même celles qui concernent le financement de l'alternance, celles relatives à la qualité versus quantité, oser tout en gardant au centre des réflexions et des décisions les bénéficiaires de ce dispositif.

#### 4.3.3. LA FÉDÉRATION HORECA BRUXELLES REPRÉSENTÉE PAR MME LUDIVINE DE MAGNANVILLE

##### **Qui sommes-nous ?**

La Fédération Horeca Bruxelles est l'organisation professionnelle qui réunit, défend et représente les PME et indépendants bruxellois du secteur Horeca. La Fédération est la seule organisation patronale professionnelle bruxelloise active et au service de tout le secteur Horeca. Elle représente, défend et promeut les hébergements touristiques, les professionnels de la restauration, des traiteurs, des bars, des cafés, des brasseries et du monde de la nuit en Région de Bruxelles-Capitale. La Fédération est en contact direct avec les établissements adhérents et est en mesure de les accompagner au quotidien dans la gestion de leur entreprise.

Les dirigeants et acteurs principaux de la Fédération sont tous des professionnels du secteur Horeca. Ils se retrouvent tout au long de l'année au sein de leur branche professionnelle ou de commissions techniques qu'ils ont initiées pour réfléchir ensemble et mettre en commun leurs idées sur des thèmes propres à l'activité de leur organisation professionnelle, engagée dans la défense des intérêts de la profession et de ceux de ses membres adhérents.

La Fédération Horeca Bruxelles – Brussel représente tous ses membres, des plus prestigieux aux plus modestes et se mobilise pour défendre avec force et détermination les intérêts de ces entreprises tant au niveau régional, national qu'au niveau européen, tout en les accompagnant au quotidien dans leurs activités et leur développement.

##### **Mission et Valeurs**

La Fédération Horeca Bruxelles représente :

- Les Hôtels et hébergements touristiques (de type AirBnB, chambres d'hôtes, campings, ...)
- Les Restaurants, Traiteurs, Friteries et autres food trucks

– Les Cafés, bars, bars de nuit et discothèques

situés en Région de Bruxelles-Capitale et membres de la commission paritaire 302.

La diversité des métiers qu'elle représente, son implantation dans la Région de Bruxelles-Capitale (de l'Europe), son expertise, la parfaite connaissance des enjeux du secteur, confèrent à la Fédération Horeca Bruxelles – Brussel une voix forte et légitime pour défendre les intérêts du secteur et être entendue dans le débat public.

#### 4.3.4. CONTRIBUTION DE M. JEAN-PIERRE MARTIN POUR LA STIB



## Agenda

- La STIB
- Chiffres recrutement
- Expérience en alternance
- Ambition



# La STIB

		
<p><b>La STIB...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Étend ses activités aux 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale ainsi qu'à 11 autres communes périphériques</li> <li>- Dessert une superficie de 242 km<sup>2</sup></li> <li>- Assure, chaque jour, les déplacements de plus d'1,2 million de Bruxellois et de navetteurs</li> </ul>	<p><b>Un réseau intégré</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 lignes de métro</li> <li>- 18 lignes de tram</li> <li>- 52 lignes de bus</li> <li>- 11 lignes de bus de nuit</li> </ul>	<p><b>Une flotte moderne</b></p> <p><b>1.277 véhicules</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 66 rames de métro</li> <li>- 395 trams</li> <li>- 816 bus</li> </ul>



HR-Formations en alternance 3

• Offrir une solution de déplacement la plus adaptée :

- > avec un temps de déplacement compétitif
- > pour un prix accessible
- > dans de très bonnes conditions de confort et de sécurité

**Notre mission**



• « Ensemble, transportons le Bruxelles de demain »

**Notre vision**



• 5 axes :

- > Environnement
- > Social
- > Diversité & Bien-Etre
- > Sécurité & Safety
- > Accessibilité

**La STIB, acteur urbain responsable**





SV1

Slide 4

SV1 Security ?  
Salmon Véronique; 23-05-22

## 5 valeurs

- Notre culture propre
- Ce qui nous différencie

<p><b>ENGAGEMENT ET FIERTE</b></p> 
<p><b>SIMPLICITE ET RIGUEUR</b></p> 
<p><b>ATTENTION</b></p> 
<p><b>RESPONSABILITE</b></p> 
<p><b>ENSEMBLE</b></p> 



HR-Formations en alternance 5

## 6 priorités stratégiques



HR-Formations en alternance 6

## Chiffres Recrutement



2020	ETP	RECRUTEMENTS	
		INTERNE	EXTERNE
Personnel de direction	221,5	24	6
Cadres	910,7	81	56
Employés	1855	197	56
Ouvriers conduite	4218,5	55	485
Ouvriers autres	2010	82	199
<b>TOTAL</b>	<b>9215,7</b>	<b>439</b>	<b>802</b>



2021	ETP	RECRUTEMENTS	
		INTERNE	EXTERNE
Personnel de direction	221,3	8	12
Cadres	927,8	93	103
Employés	1867,5	153	93
Ouvriers conduite	4495,7	34	515
Ouvriers autres	2044	140	210
<b>TOTAL</b>	<b>9556,3</b>	<b>428</b>	<b>933</b>

HR-Formations en alternance 7

## Expérience en alternance

Ouvriers

2012-2014

- 1 étudiant électricité CEFA
- Résultats**
- 1 engagement
- 1 personne qui n'a pas terminé sa formation - Fin de contrat

Projet sur mesure Bruxelles Formation

- BUM Technical
- 12 agents de maintenance
- De décembre 2018 à mai 2020
- 4 engagements

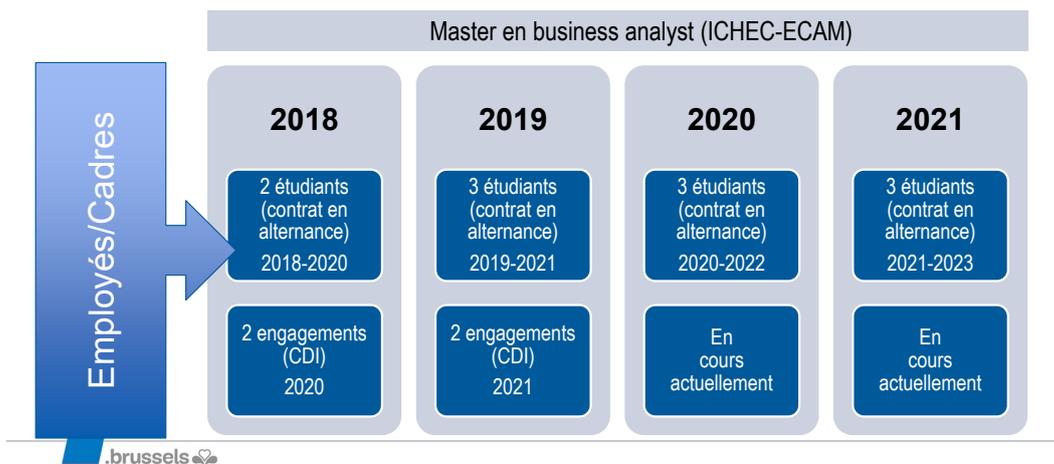
Projet sur mesure Bruxelles Formation

- 5 blocs de « formation en classe »
- 1 stage d'observation
- 3 stages pratiques et d'apprentissage du terrain



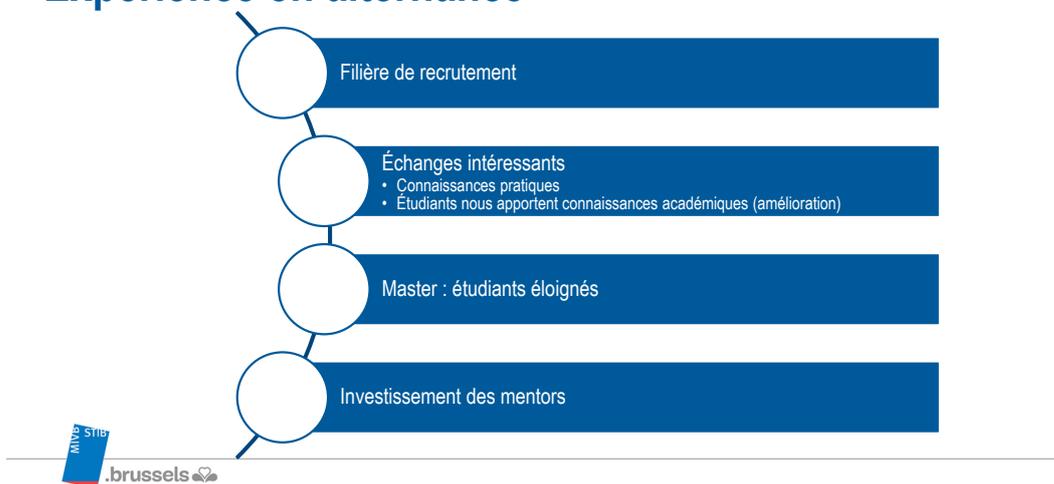
HR-Formations en alternance 8

## Expérience en alternance



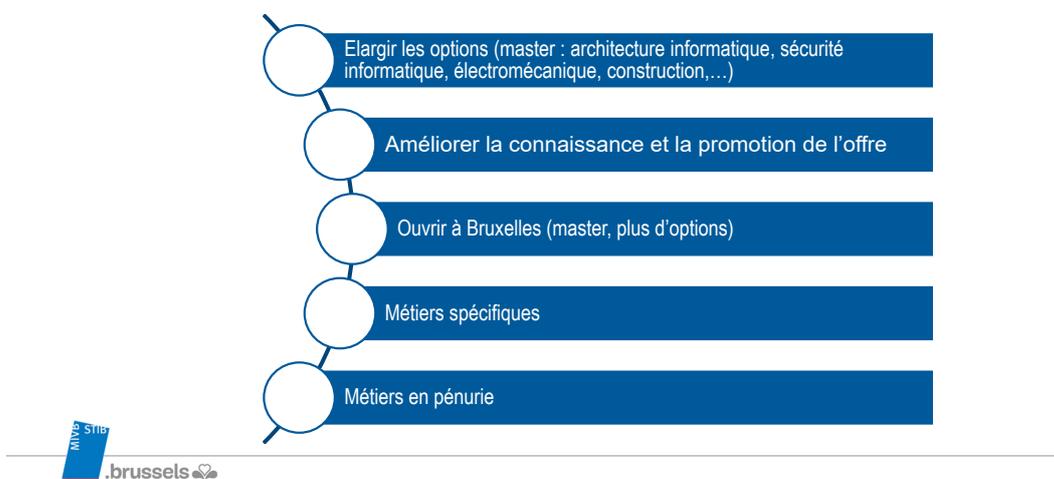
HR-Formations en alternance 9

## Expérience en alternance



HR-Formations en alternance 10

## Ambition



HR-Formations en alternance 11



#### **4.4. LE VÉCU DES PROFESSEURS, RÉFÉRENTS, APPRENANTS, STAGIAIRES ET DIPLÔMÉS MIS AU TRAVAIL**

Ce point permettra d'entendre plusieurs témoignages des acteurs susmentionnés :

- Patron : M. Rida Derdeb
- Stagiaire : Mme Sarah Veny
- Référente : M. Soumeilla Srifi

#### **4.5. INTERVIEW DE MME OLIVIA P'TITO (BRUXELLES FORMATION)**

## 5. Calendrier des réunions de la commission délibérative

<b>Vendredi 10 juin</b> à partir de 18h00	Prise de contact et présentation du processus à l'ensemble des participants
<b>Samedi 11 juin</b> de 9h30 à 17h00	Rencontre avec les experts et premiers échanges entre participants
<b>Samedi 25 juin</b> de 9h30 à 17h00	Rencontre avec les experts et réflexion en petits groupes
<b>Dimanche 26 juin</b> de 9h30 à 17h00	Rédaction des recommandations
<b>Samedi 2 juillet</b> de 9h30 à 17h00	Discussion des recommandations et amendements
<b>Jeudi 7 juillet</b> à partir de 18h00	Vote des amendements et recommandations
<b>Mercredi 13 juillet</b> à partir de 18h00	Présentation et approbation du rapport des travaux, drink de clôture

